



HAL
open science

Formes agricoles et formes urbaines dans la ville-territoire. Inventaire et typologie des formes d'interfaces

Philippe Boulefrad, Marie Chapron, Mathieu Cirou, Chloé Jaguin, Marine Poder, Yvon Le Caro, Agnès Lemoine

► To cite this version:

Philippe Boulefrad, Marie Chapron, Mathieu Cirou, Chloé Jaguin, Marine Poder, et al.. Formes agricoles et formes urbaines dans la ville-territoire. Inventaire et typologie des formes d'interfaces. Université Rennes 2. 2013, 3 vol. (63 p. + 40 p. + 39 p.). halshs-04915725

HAL Id: halshs-04915725

<https://shs.hal.science/halshs-04915725v1>

Submitted on 28 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Atelier
professionnel

Master 2
Aménagement et
Collectivités
Territoriales

Vol. 3

FORMES AGRICOLES ET FORMES URBAINES DANS LA VILLE-TERRITOIRE

Inventaire et typologie des formes d'interfaces.



Etude réalisée par les étudiants du Master 2 Aménagement et Collectivités Territoriales :

BOULEFRAD Philippe

CHAPRON Marie

CIROU Mathieu

JAGUIN Chloé

PODER Marine

Encadrés par 2 tuteurs universitaires :

LE CARO Yvon, enseignant chercheur à l'Université de Rennes 2

LEMOINE Agnès, professeur associée, Directrice d'étude du CERUR

TABLE DES MATIÈRES:

Introduction :

L'étalement urbain, défis majeur des villes, fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions politiques avec une série de lois et d'outils règlementaires visant à contenir l'extension urbaine. Au mois de mai, le Ministère de l'égalité des territoires et du logement a renouvelé cette ambition à travers une nouvelle réforme visant à favoriser la construction de logements tout en préservant les espaces naturels et agricoles.

L'agglomération rennaise a été pionnière dans ces réflexions. Elle a, dès 1984 retranscrit dans le SDAU¹ de nouvelles démarches d'aménagement, portant un équilibre entre métropole et couronnes périurbaines ; c'est ensuite en 1994 qu'est né le concept de ville-archipel², développant ces principes. Soumise à des pressions démographiques élevées³, l'agglomération rennaise a su maîtriser son développement urbain par une action publique foncière très volontariste.

Cette intervention a permis non seulement de garantir des prix de l'immobilier raisonnables, de conserver la maîtrise de l'aménagement urbain mais surtout de limiter l'extension urbaine en bordure de la ville-centre. Le principe de la ville archipel est de rééquilibrer la croissance urbaine entre le cœur d'agglomération et les communes périphériques pour un développement polycentrique,

¹ Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme

² Pour approfondir, Catherine Guy et Laurent Givord, « Rennes : le pari d'une agglomération multipolaire : 30 ans de développement d'une métropole. », Ed. de l'Aube, 2004.

³ Un des principaux objectifs du SCoT du Pays de Rennes à l'horizon 2020 est « d'être en capacité d'accueillir les 120 000 habitants attendus dans les vingt prochaines années pour répondre aux enjeux démographiques ». Le SCoT du Pays de Rennes a été approuvé en décembre 2007.

relayés par les pôles d'appui, qui sont les principales communes de la périphérie.

La « Ville archipel » selon Rennes Métropole : modèle d'organisation urbaine original, constitué autour de plusieurs pôles de centralité ; Rennes est imaginée comme une ville verte et aérée, insérée dans des paysages ouverts et préservés. Elle offre le cadre d'un développement harmonieux dans une alternance équilibrée entre ville et campagne.

Territoire multipolaire, la ville-archipel met logiquement l'accent sur la qualité et la rapidité des déplacements d'une commune à l'autre, du domicile au travail. Ainsi, cette « ville des proximités » promeut aussi la réduction des distances parcourues et la diversification des moyens de déplacement.

Le développement urbain de l'agglomération s'est réparti au sein d'une matrice agricole originelle. Sur Rennes Métropole, la SAU⁴ occupe 56,95 %⁵ du territoire. Si on le compare à d'autres agglomérations françaises, le bassin rennais présente une des plus fortes proportions d'emprise agricole⁶. Ainsi, tout étalement urbain se fait au détriment des terres agricoles. Le SDAU est un outil de planification qui a su intégrer la maîtrise du foncier agricole. D'abord protégée pour ses vocations paysagères et ses usages de loisirs, l'agriculture est aujourd'hui préservée par le SCoT⁷ dans son ensemble : anémities paysagères et de loisirs, activité économique,

⁴ Surface Agricole Utile.

⁵ Le recensement général agricole de 2010 (DRAAF Bretagne) évalue la SAU du territoire de Rennes Métropole à 34 600 hectares.

⁶ La SAU de Brest Métropole Océane représente 33% de la surface totale de communauté urbaine.

rôle nourricier... Le maintien d'une agriculture viable, performante et respectueuse de son territoire est une orientation majeure du SCoT de 2007. Ce système d'imbrication des espaces urbains et agricoles impose une compréhension de l'organisation spatiale et sociale de ces deux composantes du territoire à toutes les échelles. A titre d'exemple, l'Ille-et-Vilaine est le premier département français de production laitière. L'élevage, à proximité des villes, va être soumis à davantage de contraintes à l'échelle du grand territoire, organisation des tournés de ramassage du lait, localisations des laiteries, comme à l'échelle de la parcelle, proximité entre les prairies et les zones urbaines (résidentielles ou d'activités). Cette concertation et cette proximité peut conduire à divers conflits d'usages. Il est essentiel de saisir et de localiser les situations potentielles de conflits afin de les résoudre.

Pour comprendre les interactions possibles entre la ville et la campagne, l'étude menée de septembre 2012 à avril 2013 s'est portée sur la zone de contact entre l'espace urbain et l'espace agricole. Suite à une première étude rapide de cet espace, le choix de terminologie s'est arrêté sur un terme emprunté aux sciences dures. En physique/chimie⁸, l'interface est « une surface de séparation entre deux états physiquement distincts de la matière », l'interface peut-être qualifiée de « zone de contact et d'échanges, c'est un espace ou un lieu d'interactions ou de jonction entre deux systèmes, deux organisations ». Les interfaces entre les espaces agricoles et les espaces urbains sont des zones de transition où vont parfois se cristalliser des conflits d'intérêts et d'usages. Notons que ces contacts sont loin d'être toujours conflictuels, et que de multiples formes d'accords sont possibles. Ces zones d'interfaces sont régies par un

fonctionnement spécifique qui découle de l'interaction entre une forme urbaine et une forme agricole. Le modèle multipolaire dessiné par la ville archipel a multiplié ces zones d'interactions et par conséquent les contacts entre le monde urbain et le monde agricole. L'agglomération bretonne a réparti son développement urbain entre la ville-centre et les communes périphériques et cela de façon discontinuée afin de maintenir des espaces paysagers de respiration. Là où d'autres agglomérations françaises se sont urbanisées du centre vers la périphérie de façon continue. Ces agglomérations sont plus circulaires et concentrées, les zones d'interface sont limitées au pourtour extérieur du cercle d'urbanisation.

Tout l'enjeu aujourd'hui est de caractériser ces interfaces agri-urbaines quant à leurs formes et leurs fonctions, et de comprendre leurs impacts sur les relations socio-économiques entre monde agricole et société urbaine. Ce questionnement s'intègre dans le programme de recherche-action « Formes agricoles et formes urbaines dans la ville-territoire » (FAFU), piloté par l'association Terres en Villes, réseau d'agglomérations et de chambres d'agriculture engagées dans la protection de l'agriculture périurbaine. L'objectif du projet FAFU est d'étudier comment valoriser et gérer les interrelations entre formes urbaines et formes agricoles ainsi que les usages partagés qui en découlent, dans la ville-territoire et sa métropolisation⁹. Cette problématique suscite plusieurs questions :

Comment se structurent et s'imbriquent les espaces agricoles et les espaces urbains ? Qu'impliquent ces structures sur les interrelations agri-urbaines ? Quelles sont les traductions fonctionnelles et morphologiques des points de friction et

⁷ Schéma de Cohérence Territoriale, remplaçant le SDAU depuis 2000.

⁸ Dictionnaire de l'Académie française édition n°9

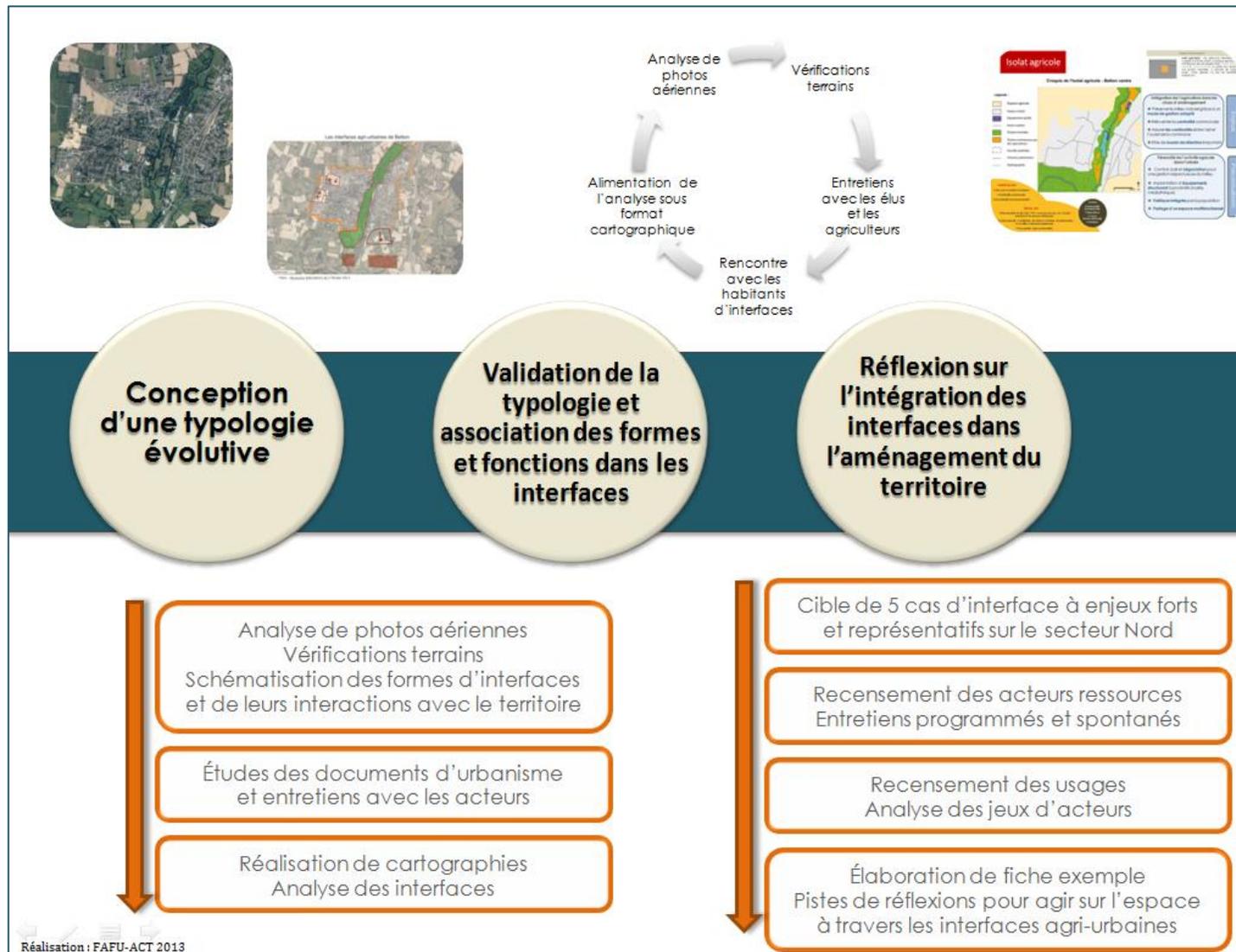
⁹ Extrait du séminaire formes agricoles de la ville-territoire et leur urbanité, Grenoble, décembre 2011.

d'adaptation ? Quels sont les points à améliorer et quelles solutions opérationnelles peuvent être apportées ?

L'étude s'est construite en trois phases :

- appréhender la problématique d'un point de vue morphologique en étudiant les formes d'interface.
- analyser le vécu de l'interface et le fonctionnement des échanges et usages.
- proposer des pistes de solutions opérationnelles à partir des points d'échanges positifs ou conflictuels de ces espaces.

I. Méthodologie générale :



II. Phase 1 : Construction d'une typologie pour les interfaces agri-urbaines.

Construction d'une typologie

La première phase consistait à réaliser plusieurs inventaires :

- un inventaire des formes agricoles qui jouxtent l'espace urbain (bocage, corps de ferme, bâtiment d'élevage, jardins familiaux etc.),
- un inventaire des formes urbaines qui jouxtent l'espace agricole (lotissement, rocade, Zone d'Aménagements Concertés, etc.),

À partir de ces inventaires, une typologie a été conçue afin de mettre en avant les configurations spatiales des interfaces. Ces interfaces sont des zones de transition entre espaces urbains et agricoles accueillant des usages, sur lesquels des attentes vont s'exprimer et se traduire, où des conflits et des échanges vont naître.

La typologie se regarde sur trois niveaux de lecture : des thématiques, des catégories et des types d'interfaces. (Cf. l'arbre de la typologie).

Les thématiques évoquent l'imbrication entre la forme agricole et la forme urbaine : est-ce les deux formes sont juxtaposées ? Est-ce qu'une des deux formes encercle l'autre ?

Ensuite les catégories décrivent la forme de l'interface : est-ce une frontière linéaire entre les deux formes ? Est-ce que la forme urbaine va venir se développer sur la forme agricole ?

Le type est la modélisation de la réalité qui peut regrouper plusieurs cas semblables sur leur configuration générale.

La typologie se construit de la manière suivante : 6 catégories d'interfaces, réparties dans 3 thématiques. Les 6 catégories se déclinent ensuite en 2 types chacune.

Pour mettre en place cette typologie, il est important de prendre en considération différents facteurs qui font évoluer les aménagements d'aujourd'hui :

- le temps : la forme agricole est-elle menacée d'urbanisation ? À quel terme la forme agricole va-t-elle disparaître ? L'interface est-elle amenée à être spatialement fixe, statique, ou bien dynamique, mouvante ?
- les caractéristiques physiques du territoire : cours d'eau, relief, couverture végétale, potentiel agronomique des terres.
- Les infrastructures majeures de transport : voies express, voies ferrées

Un outil d'aide à la lecture du territoire

La réalité du terrain combine souvent plusieurs types d'interfaces pour former des cas intermédiaires. Certaines interfaces, vont présenter des situations dynamiques, comme l'urbanisation programmée de complément. Par ailleurs d'autres vont être figées dans le temps et l'espace, à l'image de l'agriculture d'isolement paysager qui fait l'objet d'une action volontaire de protection.

La typologie présentée est un outil conçu à partir d'observations sur le territoire de Rennes Métropole mais qui a vocation à s'ajuster à d'autres agglomérations. En présentant les configurations entre les formes agricoles et les formes urbaines, l'outil va permettre de saisir les interrelations entre fonctionnalités agricoles et urbaines.

Application de la typologie des interfaces agri-urbaines

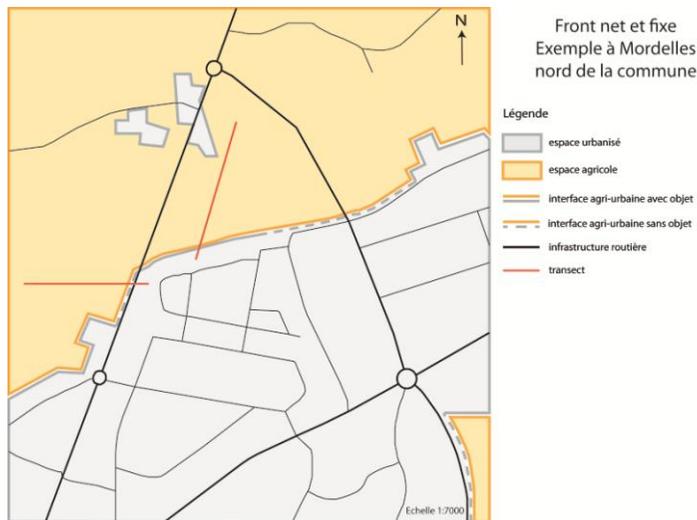


Afin de se représenter aisément les interfaces, celles-ci ont été schématisées. Ainsi les formes agricoles apparaissent dans des couleurs orangées et les formes urbaines dans des couleurs grisées.

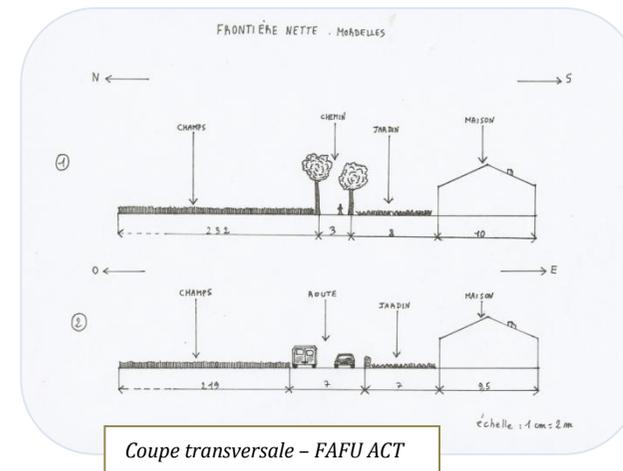
Légende appliquée aux exemples terrains – FAFU ACT

Les exemples suivants sont typiques des interfaces présentes sur le territoire de Rennes Métropole. Les types front net et fixe ainsi que l'urbanisation organique sont fréquents sur le territoire rennais mais sont également opposés.

L'interface front net et fixe : le cas de Mordelles



La séparation se traduit par un chemin pour promeneurs bordé de haies champêtres plantées par la collectivité. Du côté du champ la haie se mêle avec des arbres d'une haie agricole éparses plus ancienne.



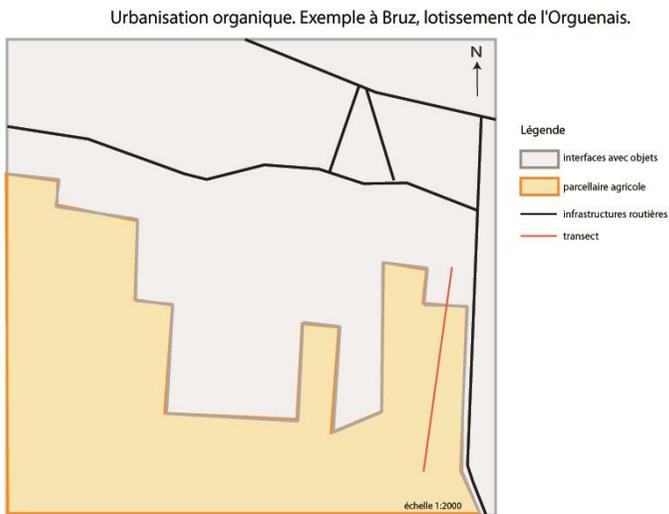
L'interface entre la forme agricole et la forme urbaine est relativement hermétique, il n'y a pas de covisibilité entre les habitations et le champ, mais le chemin est très fréquenté et ouvre bien sur l'espace agricole.



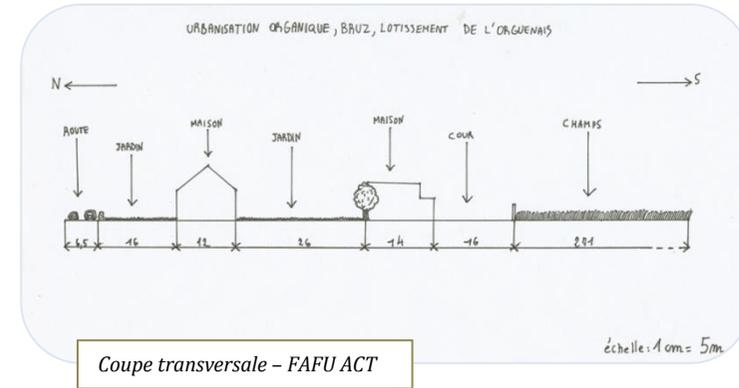
L'interface urbanisation organique : le cas de Bruz

Ce cas présente des maisons, qui vont du pavillon classique en milieu de parcelle à des constructions plus récentes et plus originales, ont été construites au coup par coup en bordure d'une parcelle agricole.

Ainsi le front est très hétérogène et présente une ligne brisée. La diversité des logements et de la taille des lots s'accompagne d'une diversité des objets marquant l'interface, avec des haies, des clôtures grillagées, des palissades, des jardins. La parcelle agricole se trouve au final grignotée par l'urbain et prend une forme alambiquée qui peut poser des contraintes à son exploitation.



et individuelle est plutôt libre de construire ainsi, sans volonté de s'intégrer au paysage urbain comme au paysage agricole.



Photos de l'interface à Bruz - FAFU ACT

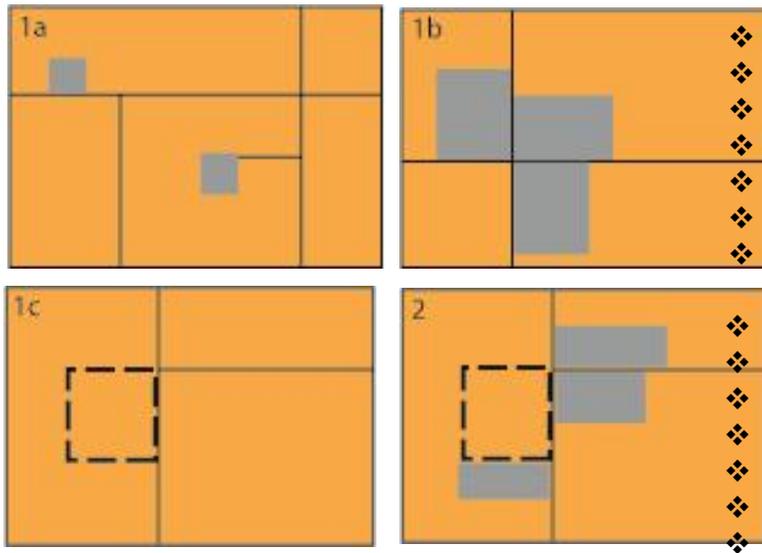


Cette forme est caractéristique d'une forme d'urbanisation, datée, où l'initiative privée

Réalisation: Illustration - Géoportail - FAFU's ACT Novembre 2012

AUTOUR
Imbriqué, concentrique, statique

HABITAT DISPERSÉ

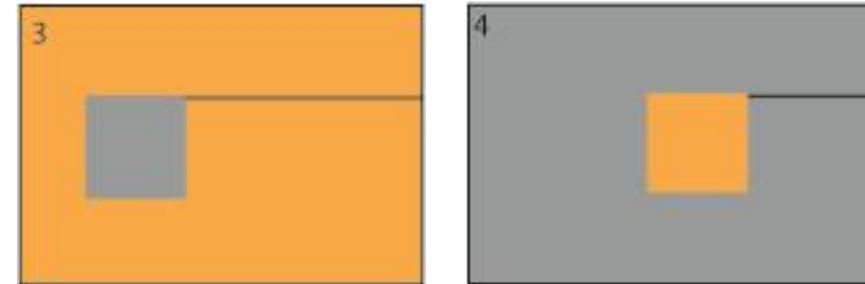


- ❖ **Habitat dispersé (1):** forme urbaine à vocation résidentielle dans une matrice agricole en discontinuité du bourg, caractérisée par une interface fermée (continue sur la forme urbaine). Trois niveaux d'habitat dispersé peuvent être distingués (sous-types) :
 - Une habitation isolée (a),
 - Un hameau, à partir de deux habitations non agricole (b),
 - Une ferme isolée (c).

- ❖ **Hameau agricole (2):** concentration au minimum d'une ferme en exploitation et d'une habitation non agricole :
 - Hameau statique,
 - Hameau dynamique : rare car limité par les réglementations d'urbanisation et des normes de construction de bâtiment agricole,
 - Hameau en conversion : le bâtiment agricole perd sa fonction d'exploitation et devient un hameau non agricole.

AUTOUR
Imbriqué, concentrique, statique

ISOLAT

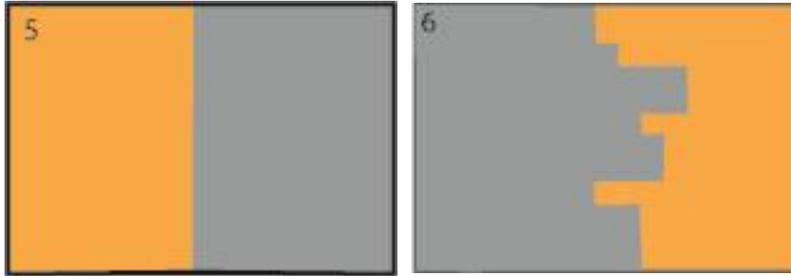


- ❖ **Isolat urbain (3) :** une zone urbaine à vocation d'activités, isolée dans une matrice agricole. Les possibilités d'extensions futures sont encadrées par le règlement d'urbanisme.

- ❖ **Isolat agricole (4) :** une agriculture interstitielle qui s'adapte à la forme urbaine. La pratique agricole est maintenue au sein de l'espace urbain ; faute (inconstructibilité) ou parfois volontairement pour remplir une fonction d'entretien. A contrario de l'isolat urbain, l'isolat agricole n'a pas de possibilité d'extension

CONTRE
Côte à côte, notion de front

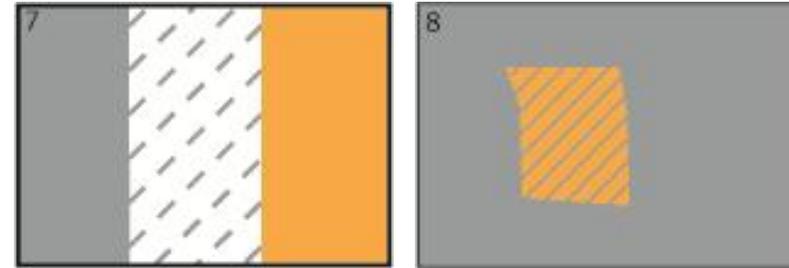
LINÉAIRE



- ❖ **Front net et fixe (5)** : l'urbain et l'agriculture se côtoient, la frontière étant plus ou moins perméable. La frontière est matérialisée par un objet, artificiel ou naturel, d'épaisseur relativement mince (haie, grillage, muret, route secondaire).
- ❖ **Urbanisation organique (6)** : l'urbanisation progresse lot par lot au gré des initiatives des particuliers et des entreprises, sans véritable politique d'ensemble de la collectivité.

CONTRE
Côté à côte, notion de front

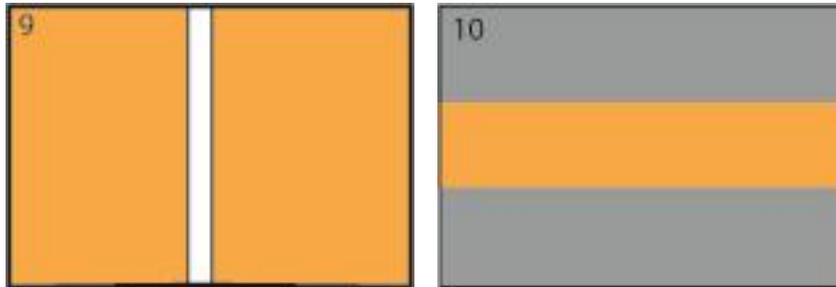
URBANISATION PROGRAMMÉE



- ❖ **Urbanisation d'extension (7)** : la ville est en pleine croissance et repousse ses limites par opérations successives sur les espaces agricoles. On peut parler de croissance externe. L'emprise foncière des opérations d'aménagement (type ZAC) est importante.
- ❖ **Urbanisation de complément(8)** : des espaces agricoles sont enclavés dans des espaces urbains. L'urbanisation est dite de complément car la ville comble des espaces « vides » constructibles, car l'agriculture y perd en fonctionnalité et en viabilité, dans un objectif de densification.

ENTRE
Isolement, coupure

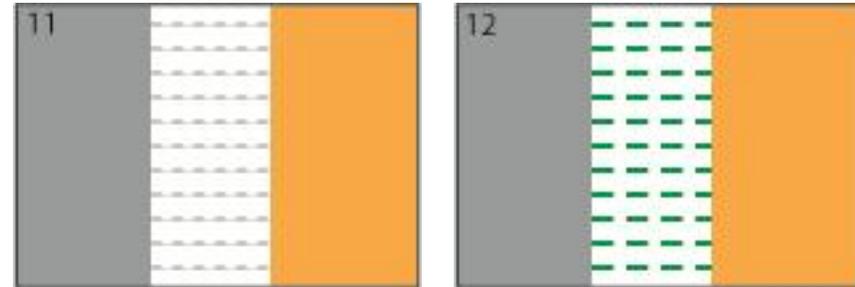
EFFET SANDWICH



- ❖ **Axes isolants (9)**: des éléments de paysage, artificiels ou naturels, forment une frontière quasi infranchissable entre deux espaces. Afin que ces espaces communiquent des aménagements peuvent être réalisés mais ils ne sont pas forcément suffisants. Dans certains cas, l'obstacle entre les deux formes peut protéger l'agriculture en contenant l'étalement urbain.
- ❖ **Isolement paysager (10)**: la forme agricole est conservée grâce à une politique volontariste. L'espace est constructible cependant le choix est fait de parer à la jonction de deux formes urbaines distinctes.

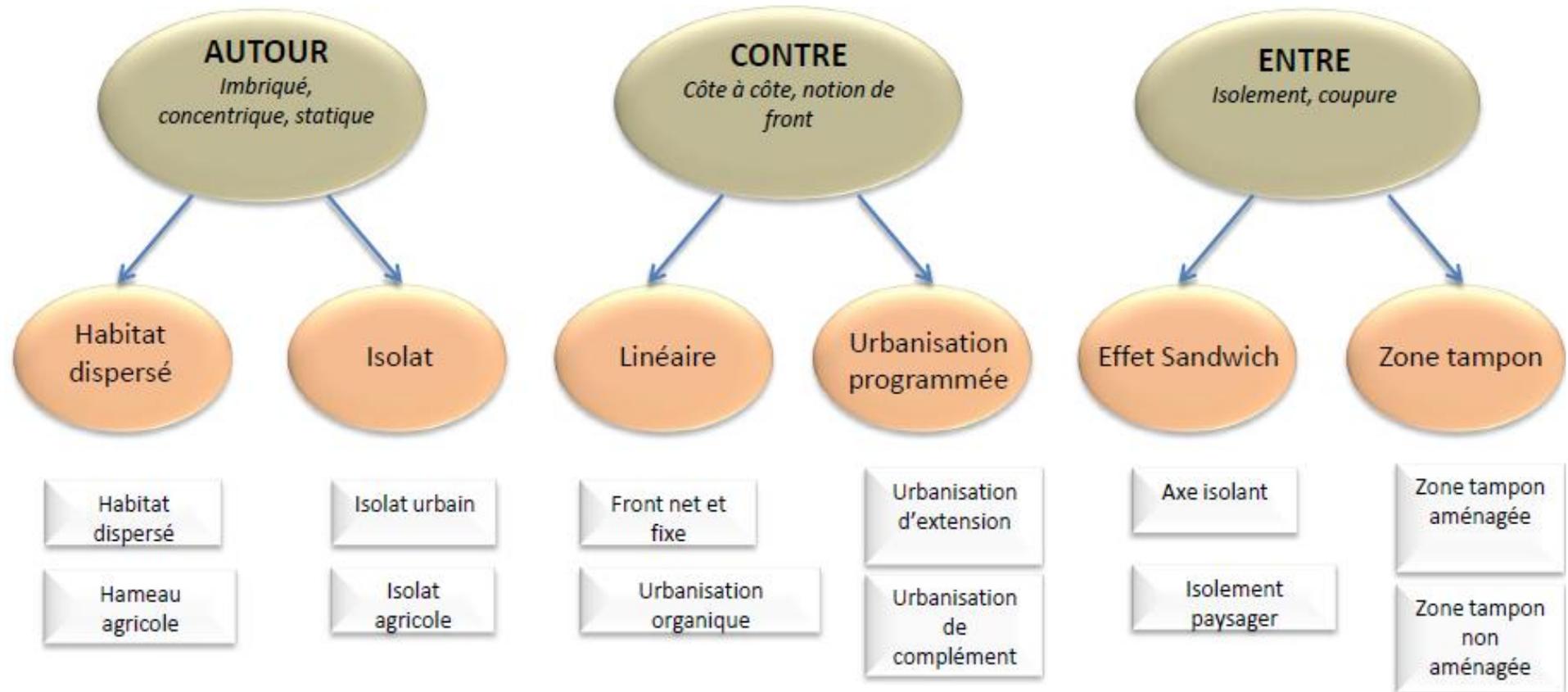
ENTRE
Isolement, coupure

ZONE TAMPON



- ❖ **Zone tampon aménagée (11)**: espace végétalisé, fruit d'une volonté de créer un espace récréatif de transition. Elle a vocation à séparer les espaces urbains et agricoles. L'opportunité d'aménager ses zones provient du caractère humide et inconstructible de ces espaces.
- ❖ **Zone tampon non aménagée (12)**: forme ni urbaine ni agricole en bordure d'un projet d'aménagement réalisé. La végétation spontanée se développe et présente souvent un caractère sauvage.

**Arbre représentant la typologie des interfaces
entre les formes agricoles et les formes urbaines**



III. Phase 2 : Implication des structures spatiales sur les relations agri-urbaines et les usages au quotidien.

La typologie, un outil d'analyse ...

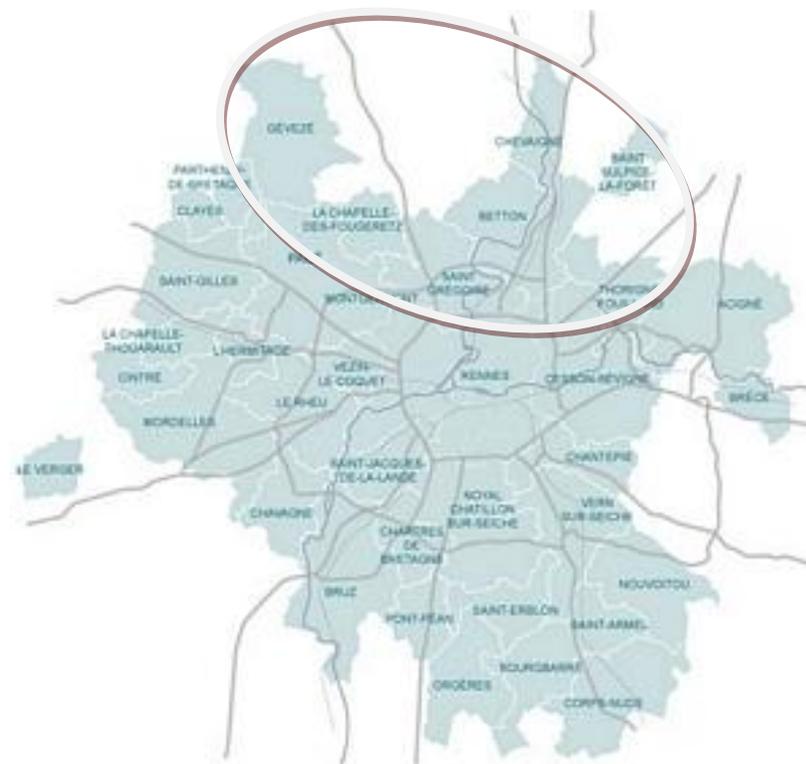
Un des volets du projet Formes Agricoles et Formes Urbaines dans la ville territoire est d'éclairer la notion d'interface agri-urbaine, son rôle et sa fonctionnalité dans les projets urbains et pour le territoire. Une première approche scientifique a permis de schématiser et de hiérarchiser des types d'interfaces présentes sur le territoire de Rennes Métropole. Cette hiérarchisation est à la base de l'élaboration d'une typologie, restant évolutive. La typologie doit fournir un outil nouveau d'analyse pour les zones d'interfaces afin de valoriser l'articulation des espaces urbains et des espaces agricoles dans les projets d'aménagement du territoire.

... appliqué au vécu de l'interface

La suite de l'étude vise à apprécier la valeur opérationnelle de l'outil. L'enjeu est d'analyser les relations agri-urbaines sur différentes communes au regard des types d'interfaces représentés sur le territoire, afin de chercher une corrélation entre formes (agricoles et urbaines) et fonctionnalités. En somme, de quelle manière un type d'interface va influencer les usages, les habitudes, les relations des acteurs

Focus sur le nord de l'agglomération

Un périmètre d'étude, le nord de l'agglomération, a été choisi par Rennes Métropole pour y établir un inventaire exhaustif des interfaces agri-urbaines.



La diversité des contextes communaux est intéressante pour y confronter la typologie, autant du point de vue géographique que politique et culturel.

Pour chaque commune plusieurs questions se posent : chaque type est-il bien représenté sur ce territoire ? Une interface peut-elle associer différents types ? Les définitions des types sont-elles significatives face au territoire ?

À partir d'entretiens sur le terrain (agriculteurs et riverains) et de recherches interface par interface découlent les prémisses de cartographies communales et des fiches synthétiques. Ces fiches reprennent des statistiques démographiques et agricoles et expliquent l'évolution de la morphologie urbaine.

Des interfaces en mouvement :

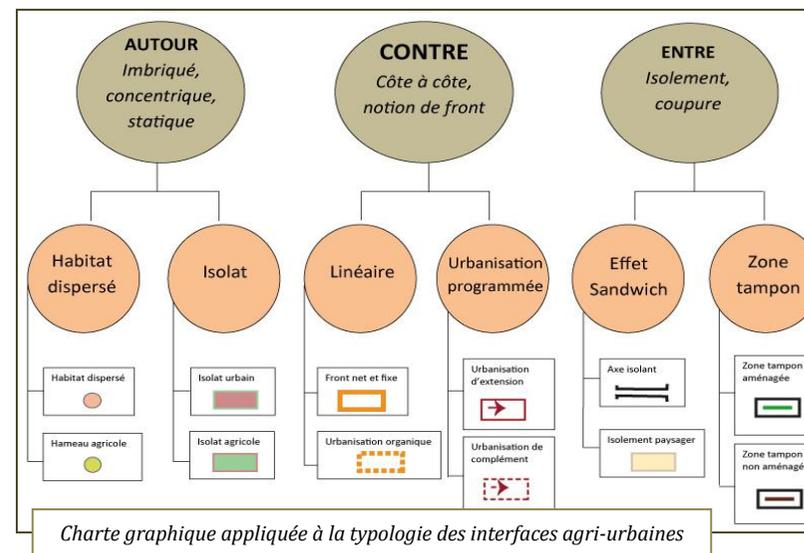
CHEVAIGNÉ			
	1968	1990	2010
Population	705	1335	1847
Densité moyenne (hab/km²)	68,2	129,2	178,8
Superficie	10,3 Km² (1030 ha)		
Structure agricole (SICA)	1988 :	2000 :	2010 :
Surface par exploitation (ha)	18,1	35,09	64
SAU communale	886	772	896
Exploitations (nb)	49	22	14
Nb d'exploitants / coexploitants	2000 : 28 2010 : 22		
Projet (s) d'aménagement(s)	ZAC de la Branchère (8 ha), entrée du bourg-gare. Saisons tampons pour les eaux pluviales Zone résidentielle (272 logements) Logements à caractère environnemental (démarche développement durable).		

Source : INSEE et AGRESTE

Ces éléments sont complétés par l'étude détaillée des plans locaux d'urbanismes et d'entretiens avec des élus ou des techniciens. L'organisation et la vie du territoire étant en perpétuelle réflexion, il est essentiel de comprendre la manière dont se sont construits ces espaces et leurs interfaces ainsi que d'anticiper leurs possibles évolutions à plus ou moins long terme.

Élaboration de la charte graphique :

La charte graphique pose les règles de représentation de chaque type d'interface. Un ensemble de figurés a ainsi été élaboré de manière rationnelle. Les types d'une même catégorie se différencient le plus souvent par une nuance chromatique (isolat urbain et isolat agricole) ou de forme (trait continu ou discontinu pour l'urbanisation d'extension et de complément).



Cartographie des inventaires communaux :

Les 8 communes de la zone d'étude ont fait l'objet d'un travail de représentation des interfaces.

Il a ainsi été possible à titre d'exemple d'observer un fort contraste entre la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt donc l'interface est caractérisée principalement par de l'urbanisation organique et la commune de la Chapelle-des-Fougeretz dont l'interface se caractérise avant tout par un front net et fixe.

De manière générale, les interfaces organiques ont tendances à disparaître, les projets d'urbanisme, d'extension ou de complément, formant plutôt des fronts nets et fixes et des zones-tampons aménagées.

Des interfaces révélatrices de l'évolution du territoire :

Le recensement des interfaces montre un double intérêt. Cela met en lumière les étapes de constructions des villes et leurs devenir à moyen ou long terme ; cela révèle également les différentes façons possibles d'intégrer les fonctions agricoles et urbaines au sein du territoire.

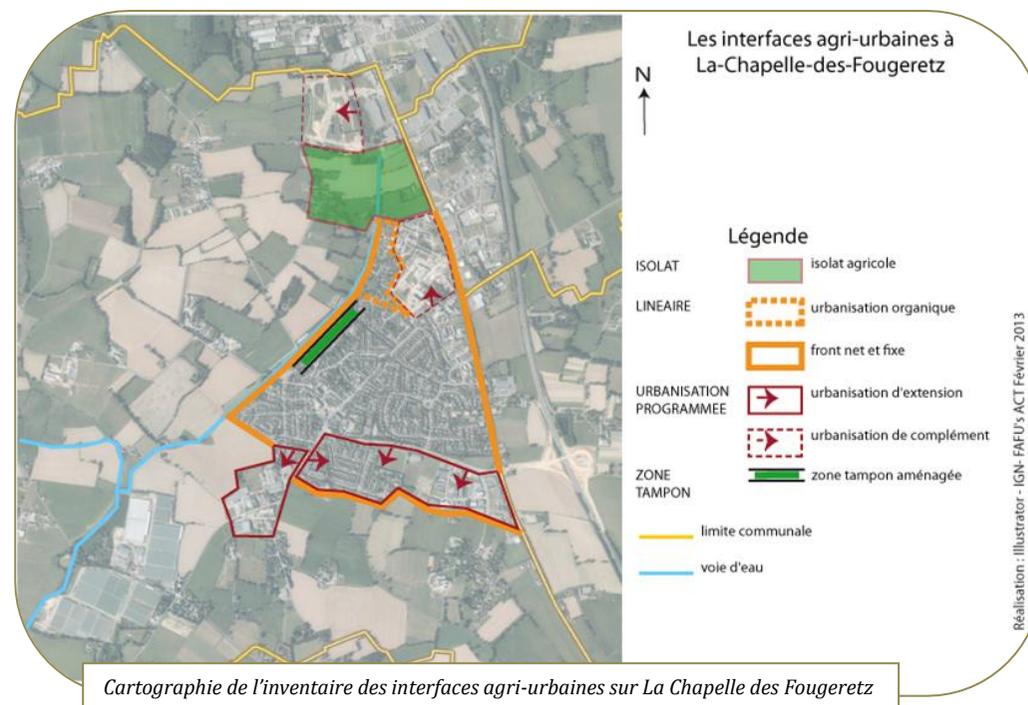
L'avenir d'un territoire dépend de l'évolution des formes urbaines et des choix stratégiques d'aménagement. Il doit être pensé dans son ensemble, en prenant en compte l'intégralité de ses composantes.

Dès lors, l'étude des interfaces apporte une nouvelle approche en termes de prospective à l'échelle locale. Cet enjeu est d'autant plus fort dans des territoires fortement marqués par l'activité agricole, comme Rennes Métropole. Au-delà des fonctionnalités et des aménagements souhaités pour les communes, la réflexion sur les interfaces amène à se questionner sur les liens de cohabitation entre activités et plus particulièrement le lien entre la société et l'agriculture.

L'interface, des enjeux multi-scalaires :

Les interfaces concentrent une multitude de problématiques, croisant ainsi les échelles d'intervention. Cela va de l'échelle parcellaire, par exemple comment gérer une bonne cohabitation dans un hameau ; à l'échelle du grand territoire, comme la réflexion sur les isolements paysagers mis en place par le SCoT du pays de Rennes, ayant un impact sur les terres agricoles.

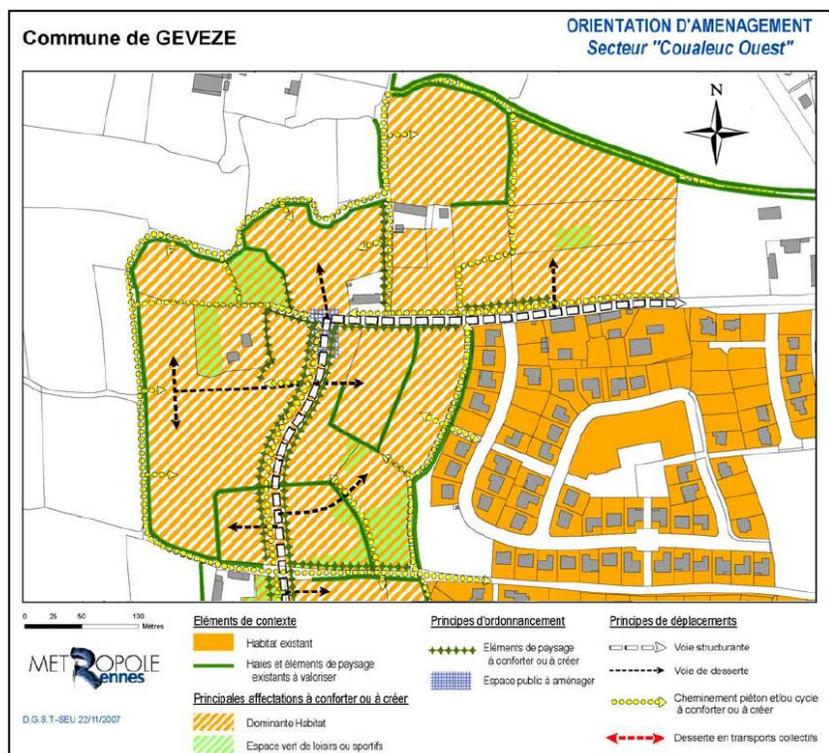
Ces problématiques ont été regroupées sous formes de points clés. Ces enjeux ont une influence plus ou moins grande sur les formes et les fonctions des interfaces, à toutes les échelles.



La question de l'extension urbaine :

Les évolutions en matière d'urbanisme sont les premières à influencer sur la configuration des interfaces et les fonctionnalités associées. Le Pays de Rennes a engagé de ce point de vue une politique volontariste inscrite dans son SCoT. Les communes se voient donc leurs actions cadrées par plusieurs normes, afin de garantir la réussite du modèle de la ville archipel.

La politique foncière et le plan local de l'habitat de Rennes Métropole intègrent les mêmes principes d'aménagement que le Pays de Rennes.



Première phase de réflexion sur l'interface agri-urbaine dans un projet de ZAC

L'acquisition de foncier par l'agglomération rennaise est une des interventions phares pour la préservation des terres agricoles et la consommation raisonnée de l'espace. À ceci s'ajoute des recommandations concernant les seuils de densité minimale qui encouragent à optimiser le foncier. Certaines procédures d'aménagement et morphologies urbaines sont également prônées dans cette même optique.

Ces choix d'aménagement amènent à densifier le territoire et donc à multiplier les zones de contacts entre espaces agricoles et espaces urbains. La dynamique économique et démographique que connaît actuellement le département va accroître ce phénomène encore plus rapidement. Les interfaces gagneraient donc de fait à être mieux appréhendées dans un souci de cohérence territoriale.

Les zones de transitions pourraient également être traitées selon différentes échelles de temps. Pour exemple, les isolats agricoles temporaires, et voués à l'urbanisation, sont des territoires en suspens. Il est difficile de savoir quand la production agricole s'arrête, quand l'espace deviendra résidentiel, et quelle nouvelle transition sera mise en place.

Les impacts et évolutions des pratiques agricoles :

En quelques décennies, l'agriculture a changé de visage. Les politiques communautaires et les nouveaux modes de consommations orientant largement la production. L'agglomération de Rennes a pour sa part connu une progression plus rapide encore qu'au niveau national, transformant ainsi la profession mais aussi le territoire.

Le rapprochement de l'urbanisation et des terres agricoles ont amené de nouvelles problématiques.

Les agriculteurs doivent adapter leurs activités à cette proximité : anticiper le grignotage des terres, organiser leurs exploitations (plan d'épandage, etc.), réaliser certaines actions en fonction des rythmes de vie de leur voisinage, éloigner les bêtes des maisons ou des chemins pour éviter les incidents, etc.

Par ailleurs, la profession a souffert ces dernières années d'un déficit d'image. Les scandales alimentaires et les pollutions aux nitrates ayant fortement entaché leur image de jardinier du paysage. Ce sont ces mêmes éléments qui appellent aujourd'hui à une agriculture plus raisonnée, sous l'étiquette de l'agriculture écologiquement intensive. Dans ce nouveau contexte, on recherche d'avantage une agriculture saine, le secteur bio étant de ce fait en développement. Il est aussi demandé plus de traçabilité, les circuits courts, mettant en valeur le lien avec les producteurs, sont également largement promus par les collectivités. La situation économique difficile des agriculteurs, particulièrement en Bretagne, et l'avenir incertain de l'agriculture, incite ceux-ci à diversifier leur activité.

Les agriculteurs sont aussi des habitants, avec un mode de vie de plus en plus urbain. Ils appréhendent donc mieux qu'avant les enjeux urbains et sont des acteurs incontournables quant à la réflexion sur les interfaces.

Une volonté de protéger le paysage agricole :

Plusieurs facteurs ont modifié le paysage agricole : la mutation des structures agraires et des exploitations, le développement urbain, et la multiplication de zones protégées et de loisirs.

Dans ce contexte, la prise en compte des interfaces et de leurs aménagements serait un réel atout pour valoriser ce patrimoine. La perception des paysages diffère selon que l'on se trouve du côté agricole que du côté urbain, et également des connaissances du milieu agricole que l'on détient.

Cette valorisation du paysage agricole amène à une multiplication des traitements des interfaces par l'ouverture. En effet, une grande partie des résidents apprécie cette proximité, au moins visuelle, à l'espace agricole.

Les modes de traitements des interfaces ont évolué en fonction de ces perceptions. On constate que les zones résidentielles sont plus systématiquement ouvertes sur l'espace agricole. Les zones tampons aménagées se multiplient afin d'offrir un espace récréatif transitoire entre l'agriculture et l'urbain. À plus grande échelle, les champs urbains consistent à mettre en valeur et à préserver ce patrimoine identitaire d'une région agricole et bocagère.

La communication, un élément clé d'une interface réussie :

Le manque de connaissance des enjeux urbains et agricoles de part et d'autre peuvent générer des situations de tensions à diverses échelles. Loin de constituer de réels conflits d'intérêt, il est cependant essentiel d'informer et d'échanger sur les points qui peuvent poser problème.

Les documents d'urbanisme, contraignant le quotidien d'une exploitation agricole, sont en majorité mal connus des agriculteurs. À l'inverse, certains résidents « urbains » ne voient pas nécessairement les exploitations comme des lieux de travail, mais comme des espaces plus ou moins publics. La méconnaissance de la vie d'une exploitation peut également constituer des tensions entre agriculteurs et riverains (nuisances sonores, olfactives, etc.)

Des démarches d'ouverture sont engagées mais restent insuffisantes. Le monde agricole est peu représenté dans les groupes décisionnels malgré l'emprise importante de leur activité sur le territoire. Ils disent difficilement s'exprimer lors de réunions de concertations, de crainte d'être jugés. Pourtant, l'intégration des agriculteurs dans les instances de gouvernance territoriale est primordiale pour appréhender l'avenir du modèle de la ville-archipel, afin que l'activité agricole reste une composante marquante du territoire.

Circulation et sécurité :

En milieu rural, l'ensemble des voies est utilisée par tous les usagers. Que ce soit pour les mobilités douces (promenades dans l'espace agricoles) ou sur les routes, le partage n'est pas forcément aisé.

Concernant les cheminements en milieu agricole, la propriété n'est pas toujours clairement identifiée entre la commune et l'exploitant ; cela pose alors problème en matière de responsabilité et de gestion.

La circulation des engins agricoles est également un des enjeux phare de la vie périurbaine dans l'archipel métropolitain. Devant la multiplication des axes majeurs, l'augmentation du trafic et les mobilités pendulaires, les agriculteurs doivent adapter leurs trajets, parfois considérablement ralentis, pour circuler de parcelles en parcelles. Mis en avant par le plan local de l'agriculture et dans le SCoT, des aménagements sont nécessaires pour permettre un partage équitable de la voirie, tout en évitant sa congestion. Si dans certaines communes, comme Mordelles, les aménagements routiers sur la voirie intègrent ces problématiques, ce n'est pas systématique.

Les hameaux, des interfaces singulières :

Les hameaux concentrent un petit nombre d'habitat isolés dans une matrice agricole. Ces configurations, prégnantes en Bretagne, peut être remodelées sous forme d'écart ou de village pour adapter la typologie à d'autres territoires.

Ces espaces ont pour particularité de vivre une proximité accrue entre espace agricole et espace urbain. Ce constat est d'autant plus flagrant dans le cas d'un hameau agricole, où la zone de transition est très restreinte. En plus des normes et des réglementations encore plus contraignantes pour l'activité agricole, cette proximité induit de nouvelles relations agri-urbaines. La gestion de cette cohabitation atypique met en lumière une compétence dite sociale de l'agriculteur. Les précautions et les informations faites pour les riverains sont plus marquées, les contacts plus rapprochés et plus nombreux.



L'interface de proximité accrue en hameau agricole

Les jardins collectifs, lieux d'ouverture :

Ces jardins collectifs jouent un rôle multiple : terre de production alimentaire, espaces récréatifs, lieux de rencontres sociales. On leur attribue également une fonction pédagogique, pouvant élargir les perspectives des riverains sur l'agriculture proche.

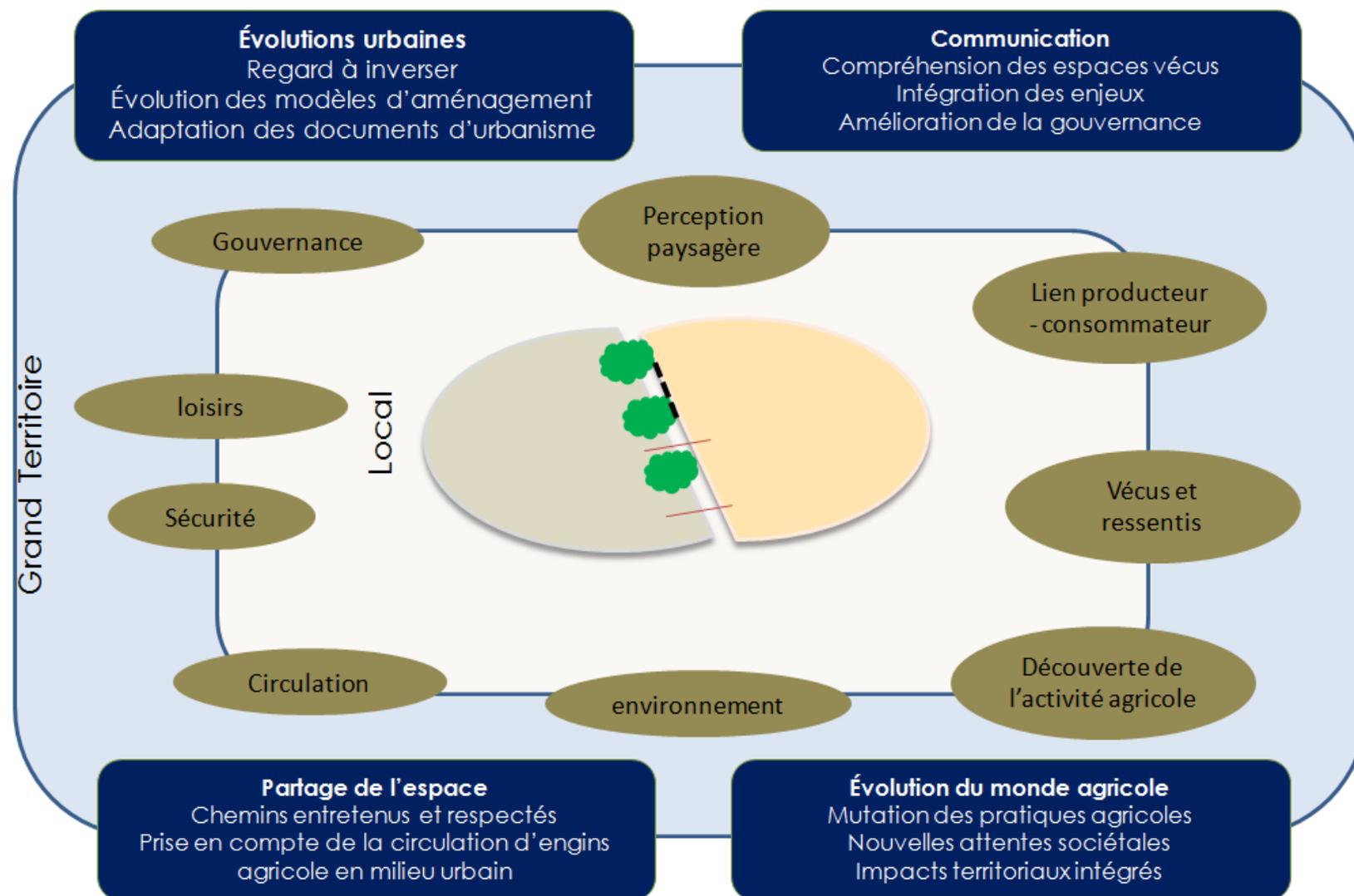


Parcelle de jardin aux portes de la ville

La situation économique, une meilleure qualité et connaissance des produits, ainsi que le retour vers plus de nature en ville font de ces espaces des lieux prisés, dont la demande ne cesse d'augmenter.

Cependant, les jardins, agriculture interstitielle dans la ville – ne sont pas à l'abri de l'urbanisation. Face aux politiques de densification et à une volonté de « refaire la ville sur la ville », la proportion de ces espaces diminue en centre-ville, les jardins étant souvent relégués aux périphéries des villes.

L'interface, un espace aux multiples facettes



Un constat de relations subtiles et fragiles

Un premier constat de cette seconde phase est qu'il n'existe pas de lien apparent entre la forme de l'interface et ses fonctions. Cependant on note une évolution morphologique des interfaces suivant les phases de modèles urbanistiques et les choix politiques quant au développement urbain.

Le constat pose deux possibilités quant à la création d'interface. D'une part, les interfaces conçues introduisent un objet d'ouverture ou de séparation dans un projet plutôt sectoriel, d'autre part les interfaces spontanées qui émergent des actions individuelles modifiant la morphologie du territoire.

Les interfaces conçues se retrouvent plus souvent sous la forme **d'isolat agricole, de front net et fixe, d'urbanisation programmée, d'isolement paysager et des zones tampons**, alors que les interfaces spontanées abordent d'avantage la forme **d'habitat dispersé ou d'urbanisation organique**.

Un second constat met en avant l'adaptation continue des pratiques urbaines et agricoles dans les territoires périurbains. L'interface est alors au cœur des enjeux, puisque qu'elle devient une zone transitoire où le partage de l'espace doit être géré de manière souvent informelle. De plus, l'adaptation est plus grande que l'interface est proche. Les entretiens, même s'ils font état de quelques gênes d'usages, renvoie à des démarches individuelles pour un « bien vivre-ensemble ».

La multiplication des actions pour valoriser l'agriculture (portes ouvertes à la ferme, comices plus abordables pour le grand public, etc.) et le soutien à l'agriculture de proximité et des circuits courts, a induit un premier retour vers une meilleur appréhension du milieu agricole.

Si la question alimentaire est le fil d'entrée pour de nouvelles réflexions sur les rapports à l'agriculture urbaine, de nombreux autres projets peuvent être valorisés.

Pour conclure ...

Le jeu d'échelle dans la recherche des points d'adaptation et des points de friction sur les interfaces est déterminant. En effet, les interrelations vont différer non pas en fonction de la forme d'interface, mais en fonction de l'échelle territoriale où l'action se fait. Ainsi, chaque intervention peut avoir des conséquences variables selon que l'on se situe au micro local ou sur le grand territoire. Ces interventions et les préconisations associées doivent être pensées selon ce gradient et s'adapter aussi bien à l'agglomération, la commune, que la parcelle.

En règle générale, l'interface est un espace bien vécu, même si certains éléments sont sujets à des tensions. Dans ces situations, le dialogue est un moyen privilégié ; les municipalités endossent souvent dans le rôle du médiateur. Dans la majorité des cas, de simples explications viennent à bout de ces conflits mineurs. Les situations d'échange se font sur des effets d'opportunité ; par exemple les troupeaux sont vecteurs de sociabilité avec un voisinage curieux. Globalement, les riverains d'une interface entretiennent des liens restreints ; on sait qu'il y a une exploitation mais on ne connaît pas l'agriculteur, inversement l'agriculteur adapte son activité aux riverains mais ne les côtoient pas. L'enjeu d'une interface vivante est pourtant décisif dans l'articulation des territoires et la préservation de l'agriculture périurbaine.

IV. Phase 3 : Études des solutions opérationnelles, focus sur 5 sites.

Après avoir construit et testé la typologie sur plusieurs sites d'étude, cinq sites ont été sélectionnés sur plusieurs critères afin de développer une grille de lecture :

- Site Localisé/ étendu
- Front statique/ dynamique
- Récurent/ exceptionnel
- Situation conflictuelle/ adaptation

L'objet de cette 3^{ème} phase est de faire un focus sur certains types à travers cinq sites choisis.

Le hameau agricole :

Le type hameau recouvre nombre de problématiques complexes, le mitage de l'espace rural étant un enjeu majeur de la maîtrise de l'urbanisation. La gestion économe de l'espace est devenue un défi phare pour les territoires, les SCoT posant le cadre d'interventions à divers degrés. Dans ce contexte, les hameaux font l'objet d'une attention particulière, notamment sur leur développement. Leur urbanisation ne doit pas être étalée, seule la densification dans les dents creuses est autorisée. La difficulté de cette interface, en plus de ces normes contraignantes, est la proximité entre les résidences et l'exploitation agricole – et donc l'activité. Cela augmente de manière significative les possibilités de rencontres mais aussi de frictions sur des espaces restreints et nombreux.

Le front net et fixe :

Le type front net et fixe est représentatif des formes d'urbanisation actuelles. En effet, la dynamique démographique de l'aire urbaine implique la création de nouveaux quartier, les projets urbains se font dès lors par programmation d'extension. Ces nouveaux secteurs ont tendance à être urbanisé sur la base d'un modèle générique, les interfaces semblent lissées et peu traitées. La frontière morphologique entre la forme agricole et urbaine est très nette, ouverte ou non sur l'espace agricole.

L'isolat agricole :

Les prairies humides de Betton est un modèle en termes de valorisation de zones humides. Ces secteurs peu enclins à l'urbanisation sont souvent reconvertis en parc urbain. Sa localisation en cœur de ville a permis de créer une centralité à travers l'intégration de l'agriculture dans la ville. Le pâturage du bétail est un moyen adapté d'entretenir ces espaces. La municipalité s'associe à quelques agriculteurs afin de gérer le site et d'en assurer l'animation, l'accent étant mis sur l'aspect pédagogique et environnemental pour que ce choix politique soit approprié et reconnu par tous.

L'axe isolant :

Le modèle d'archipel de l'agglomération rennaise a multiplié les pôles périphériques et dans le même temps les axes de communications. Les infrastructures de transport structurant le territoire de façon marquante, chacun doit mettre en œuvre des stratégies d'adaptation parfois complexes pour assurer la mobilité au quotidien et le bon fonctionnement des activités.

L'exemple de Chevaigné illustre comment l'augmentation du trafic routier et la modernisation des axes de communication peuvent conditionner l'activité des agriculteurs. La circulation des engins agricoles est peu à peu restreinte ; d'une part les axes majeurs leur sont fermés en raison de l'augmentation de la vitesse autorisée, d'autre part de nombreux centre-bourgs leurs sont interdits ou ne correspondent pas au gabarits des machines. Ils sont dans l'obligation de trouver des itinéraires de substitution qui augmentent leur temps de trajet et modifient fortement leur travail au quotidien.

La zone tampon aménagée :

Le parc du Matelon, de la Chapelle-des-Fougeretz illustre la démarche prise par de plus en plus de communes qui aménagent des parcs urbains en bordure de ville.

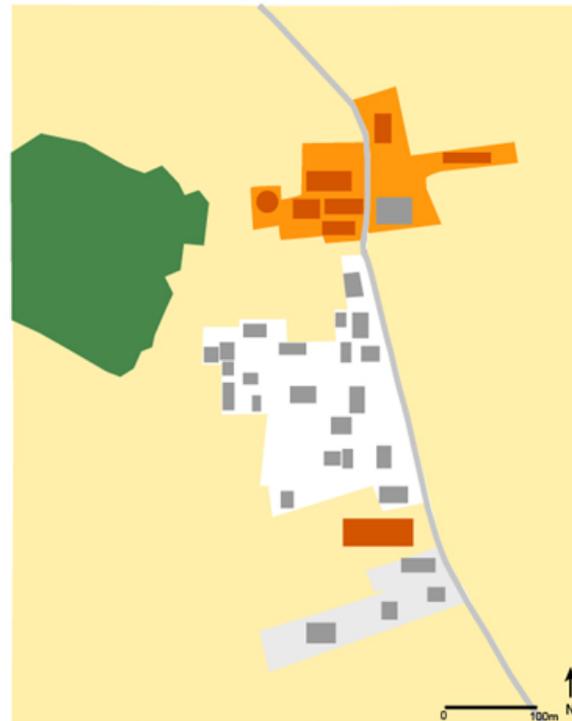
Ce troisième espace joue un rôle de transition entre les deux espaces. L'intégration de la nature est facilitée par la diversité des usages présents sur le site : promenades, fête, jardinage, support pédagogique et pâturage. Cela permet un véritable partage de l'espace entre les agriculteurs et les urbains. De plus, il existe une véritable cogestion pour entretenir l'espace entre l'ensemble des acteurs présents sur le territoire : municipalité, associations et habitants

Hameau agricole

CROQUIS DU HAMEAU AGRICOLE DE LA NANTILLERE

Légende :

-  Espace agricole
-  Espace urbain
-  Bosquet
-  Exploitation agricole (lait, poulets)
-  Route
-  Bâtiment agricole
-  Bâtiment résidentiel



Intérêt du site

- ❖ Proximité d'un bourg attractif
- ❖ Présence d'une exploitation agricole, vieille de 50 ans
- Organisation de l'activité agricole dans une zone habitée

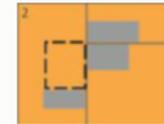
État du site

- ❖ Hameau linéaire regroupant une quinzaine de maison
- ❖ Une exploitation laitière et avicole (Label poulet de Janzé), production maraîchère
- ❖ Densification du hameau depuis les années 1980 et interdite par le PLU en 2012

Acteurs

- ❖ Municipalité
- ❖ Agriculteurs
- ❖ Habitants du hameau
- ❖ Riverains et usagers de la route

Rappel Typologique



Hameau agricole (2) : se définit par une concentration au minimum d'une ferme en exploitation et d'une habitation non agricole :

- Hameau statique,
- Hameau dynamique : rare car limité par les réglementations d'urbanisation et des normes de construction de bâtiment agricole,
- Hameau en conversion : le bâtiment agricole perd sa fonction d'exploitation et devient un hameau non agricole.

Gérer une cohabitation à long terme

- ❖ Prendre en compte les contraintes réglementaires amplifiées par la **proximité avec les habitations**
- ❖ **Concilier l'organisation** de l'exploitation avec le rythme de vie des habitants.
- ❖ Instaurer des **relations de qualité avec les riverains**

Enjeux

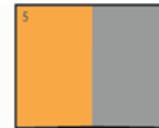
Un savoir-vivre particulier au hameau

- ❖ Valoriser la **compétence sociale** développée par les agriculteurs
- ❖ Favoriser le rôle de médiateur des habitants auprès des citadins
- ❖ **Améliorer le dialogue** entre agriculteur et institutionnels. Instaurer le maire comme le référent pour l'échange
- ❖ Prendre en compte de manière spécifique **le hameau dans les règles d'urbanisme**

Préconisations

Front net et fixe

Rappel Typologique

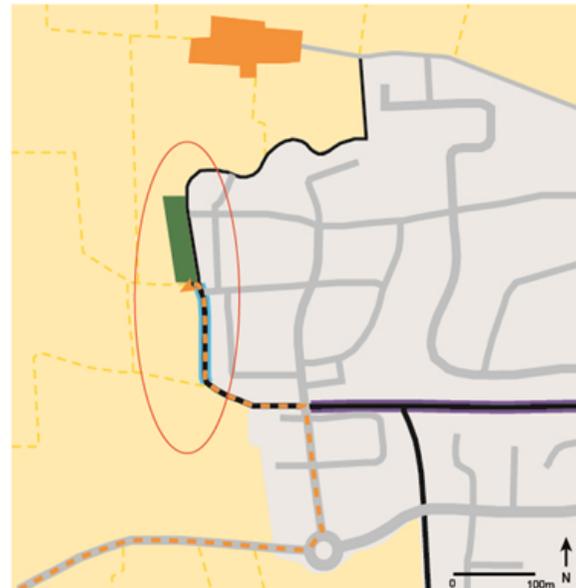


Front net et fixe (S) : L'urbain et l'agriculture se côtoient, la frontière étant plus ou moins perméable. La frontière est matérialisée par un objet, artificiel ou naturel, d'épaisseur relativement mince (haie, grillage, muret, route secondaire)

Croquis de l'opération Cheval Blanc - Gévezé

Légende :

- Espace urbain
- Voirie routière
- Espace agricole
- Limite de parcelle agricole
- Exploitation agricole
- Plantation d'arbres
- Chemin piétonnier
- Entretien par la commune
- Entretien spontané par un riverain
- Trajet de l'exploitant agricole
- Enjeu de l'interface



Intérêt du site

- ❖ Une opération d'extension urbaine récente
- ❖ Un chemin rural devient l'objet d'interface et support d'usages agricoles et urbains

État du site

- ❖ Opération de lotissement concédée à un promoteur. Pas de réflexion en amont sur l'intégration de l'interface de la part de la commune ou du promoteur
- ❖ Le chemin rural faisant interface est utilisé par un agriculteur et par les riverains à usage de loisirs. Le chemin est peu entretenu, dans un état critique
- ❖ Des passerelles ente les lots habités et le chemin sont créés spontanément par les habitants

Acteurs

- ❖ Municipalité
- ❖ Agriculteurs
- ❖ Habitants
- ❖ Promoteur

Mettre en place une interface intégrée

- ❖ Permettre une **circulation aisée** pour les piétons sur le chemin, Avoir une **interface perméable**
- ❖ **Concilier usages** agricoles et pratiques des habitants dans une **interface intégrée**

Enjeux

Penser les espaces de transition

- ❖ Avoir une **réelle réflexion dans le PLU** sur les nouvelles interfaces agri-urbaines
- ❖ **Négocier en amont** avec les aménageurs pour intégrer leurs projets à l'environnement agricole
- ❖ Faire l'**inventaire des usages du chemin** rural et en informer les agriculteurs et les riverains
- ❖ Se concerter entre mairie, agriculteurs, riverains pour définir les **rôles de chacun quant à l'entretien du chemin**

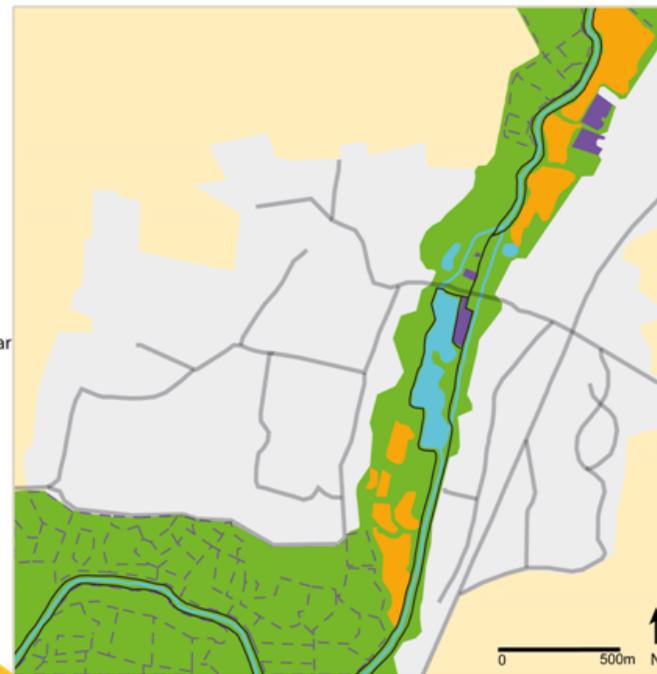
Préconisations

Isolat agricole

Croquis de l'isolat agricole - Betton centre

Légende :

-  Espace agricole
-  Espace urbain
-  Equipement public
-  Voirie routière
-  Prairies humides
-  Prairies entretenues par des agriculteurs
-  Parcelle exploitée
-  Chemins piétonniers
-  Hydrographie



Intérêt du site

- ❖ Une zone humide d'ampleur
- ❖ Centralité communale
- ❖ Un potentiel environnemental

État du site

- ❖ Reconquête du site dès 1995 avec le concours du Conseil Général et de Rennes Métropole.
- ❖ Double objectif : constitution de réserve foncière et préservation d'un milieu naturel exceptionnel.
- ❖ Une gestion agro-pastoraliste.

Acteurs

- ❖ Municipalité et acteurs clés
- ❖ Agriculteurs
- ❖ CG et Rennes Métropole
- ❖ Notaires

Rappel Typologique



Isolat agricole(4) : une agriculture interstitielle qui s'adapte à la forme urbaine. La pratique agricole est maintenue au sein de l'espace urbain ; faune d'autres possibilités (inconstructibilité) ou parfois pour remplir une fonction d'entretien. A contrario de l'isolat urbain, l'isolat agricole n'a pas de possibilité d'expansion.

Intégration de l'agriculture dans les choix d'aménagement

- ❖ Préserver le milieu naturel grâce à un **mode de gestion adapté**
- ❖ Réinventer la **centralité** communale
- ❖ Assurer **les continuités** entre l'est et l'ouest de la commune
- ❖ Rôle de **bassin de rétention** important

Enjeux

Pérennité de l'activité agricole dans l'urbain

- ❖ Contrat, bail et **négoce** pour une gestion respectueuse du milieu
- ❖ Implantation d'**équipements structurant** à proximité (mairie, médiathèque)
- ❖ **Politique intégrée** par la population
- ❖ **Partage d'un espace multifonctionnel**

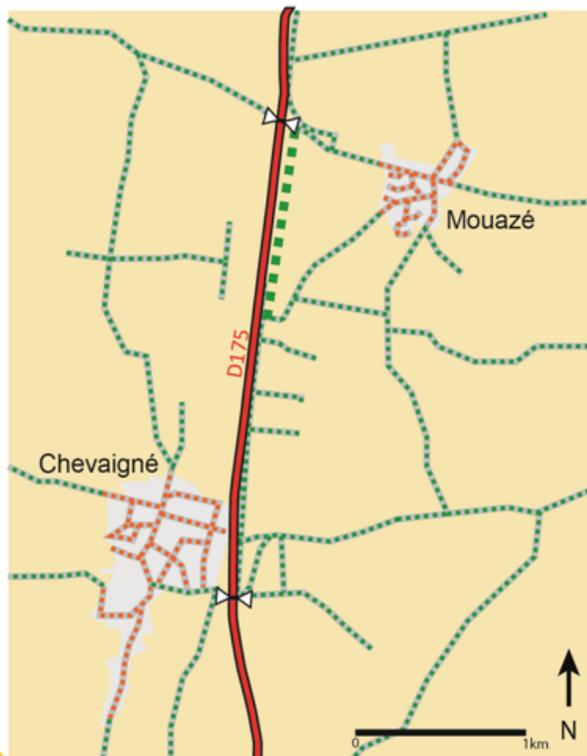
Préconisations

Axe isolant

Croquis de la RD 175 - Chevaigné

Légende :

-  Espace agricole
-  Espace urbain
-  Réseau interdit :
axe isolant
-  Réseau restreint
-  Réseau autorisé
-  Projet d'extension
-  Point de passage



Intérêt du site

- ❖ La route D175 contraint la circulation des engins agricoles entre Chevaigné et Mouazé
- ❖ Le carrefour des 4 Chemins est dangereux à traversé

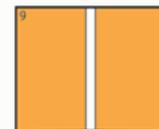
État du site

- ❖ RN 776 déclassée en D175 en 2001
- ❖ Statut de voie express interdit toutes circulations des engins agricoles sur le tronçon de 10 km entre Rennes et Chevaigné (Art L151-1 Code de la Voirie Routière)

Acteurs

- ❖ Municipalité
- ❖ Agriculteurs et
- ❖ CUMA du secteur
- ❖ Chambre d'agriculture
- ❖ Conseil général

Rappel Typologique



Axes isolants (9) : des éléments de paysage, artificiels ou naturels, forment une frontière quasi infranchissable entre deux espaces. Afin que ces espaces communiquent des aménagements peuvent être réalisés mais ils ne sont pas forcément suffisants. Dans certains cas, l'obstacle entre les deux formes peut protéger l'agriculture en contenant l'étalement urbain.

Améliorer les conditions de circulations entre Chevaigné et Mouazé

- ❖ **Simplifier les trajets** des engins agricoles pour les agriculteurs du secteur
- ❖ **Sécuriser la traversée du carrefour** des 4 Chemins pour tous les usagers
- ❖ **Diminuer le passage d'engins agricoles dans les centres bourgs** de Mouazé et de Chevaigné

Enjeux

Garantir des trajets sécurisés et adaptés à tous les usagers

- ❖ **Création ou extension de voie parallèle**
- ❖ **Réorganisation de l'activité** des agriculteurs (échanges parcellaires, mise en commun de l'assolement)
- ❖ Construction d'**ouvrages d'art** (tunnel, pont, boviduc)
- ❖ **Prendre en compte en amont** les besoins de circulation des agriculteurs

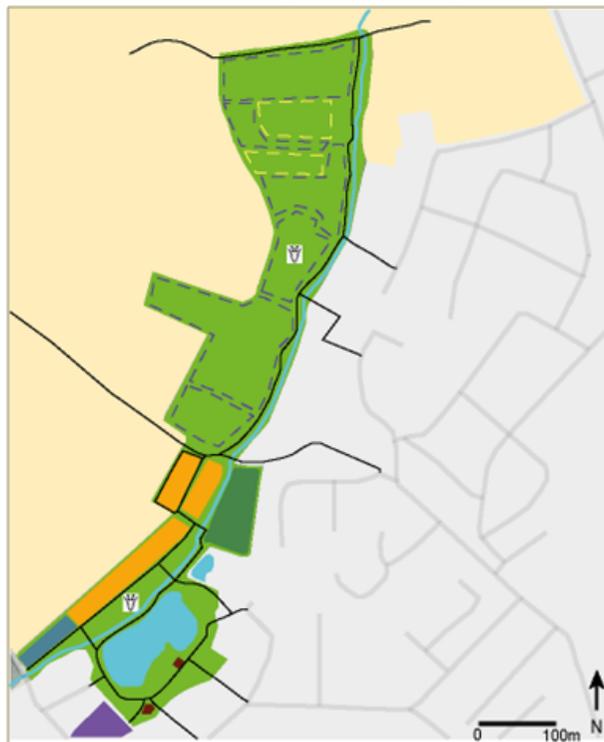
Préconisations

Zone tampon aménagée

Croquis du parc du Matelon - La-Chapelle-des-Fougeretz

Légende :

-  Espace agricole
-  Espace urbain
-  Equipement public (école)
-  Voirie routière
-  Zone-tampon aménagée
-  Bosquet
-  Espace cultivé (verger, jardins)
-  Mobilier urbain (kiosque, tables)
-  Parking
-  Entretien agropastoral
-  Parcelle exploitée par la commune
-  Parcelle exploitée par un agriculteur
-  Chemins piétonniers
-  Hydrographie



Intérêt du site

- ❖ Espace de transition entre les lotissements et l'espace agricole
- ❖ Lieu de rencontre
- ❖ Image verte de la commune

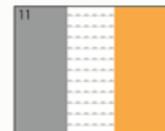
État du site

- ❖ Diversité des usages : partage de l'espace
- ❖ Entretien cogéré entre les techniciens communaux et le pâturage de troupeaux
- ❖ Fréquentation importante, lien avec la nature

Acteurs

- ❖ Municipalité
- ❖ Agriculteurs
- ❖ Habitants
- ❖ Associations et école

Rappel Typologique



Zone tampon aménagée (11) : Espace végétalisé, fruit d'une volonté de créer un espace de transition. Elle a vocation à séparer les espaces urbains et agricoles. La communication entre ces trois espaces n'est pas forcément aisée : la zone tampon peut, par exemple, être tournée vers la forme urbaine et être relativement imperméable à l'espace agricole voisin.

Conciliation des usages agricoles et urbains sur un espace transitoire

- ❖ **Expérimenter** un nouvel espace urbain
- ❖ Coordonner l'ensemble des activités présentes
- ❖ Maintenir l'**ouverture** du verger
- ❖ Rapprocher les urbains du monde agricole

Enjeux

Garantir une multifonctionnalité

- ❖ Gestion des terrains accidentés par le pâturage
- ❖ Étendre la part des chemins entretenus, **faciliter les cheminements** dans l'espace agricole
- ❖ Utilisation de l'espace et ces usages pour **sensibiliser les enfants** au monde agricole
- ❖ Renforcement de la **sécurité** du site en conservant son **caractère naturel**

Recommandations

V. Discussions, perspectives.

Une typologie évolutive

L'étude menée nous amène donc à proposer une typologie des interfaces agri-urbaines en 12 types. Il faut garder à l'esprit que cette typologie est évolutive, et ce à double sens.

D'une part les 12 types ont été observés sur le bassin rennais, la typologie est donc issue de ses caractéristiques physiques et humaines (bassin sédimentaire, plaine bocagère, ville-archipel, attractivité et croissance fortes). S'il ne semble pas y avoir d'autres thématiques conceptuelles que « autour », « contre » et « entre », d'autres types d'imbrications spatiales peuvent en revanche émerger en appliquant la méthodologie sur d'autres types de territoires (zones de montagne, forestières, milieu agricole ouvert, etc.).

D'autre part la typologie est évolutive dans le sens où elle aiguise le regard. En posant un mot, une définition sur ces formes spatiales, elle permet de penser l'interface agri-urbaine et donc amorce une évolution dans le rapport à cet espace de contact. L'objectif est que les acteurs du monde de l'aménagement puissent s'approprier ces notions ainsi que les problématiques, les usages et fonctions attachés à ces types d'espaces.

Une simplification impliquée par la modélisation

Cependant comme toute modélisation la typologie proposée reste un modèle théorique. Même si elle est conçue à partir d'une échelle fine, des particularités locales ou micro-locales peuvent venir la mettre à mal. De même, il est difficile pour certaines interfaces de déterminer leur type en regard de cette classification.

On peut trouver des cas se situant à la croisée de plusieurs types et pour lesquels un arbitrage doit être fait. Par exemple il n'existe pas de définition nationale des hameaux et chaque région a ses particularismes. Ainsi la frontière est parfois mince entre un hameau et un isolat urbain.

Un véritable sujet de recherche

Pour alimenter ce genre de questionnements force est de constater que l'étude a besoin de plus d'exhaustivité pour appuyer les résultats. Elle requiert notamment davantage de données qualitatives pour dresser le tableau des relations agri-urbaines. On peut dire que l'étude est fractale, elle s'enrichit en effet constamment à chaque entretien avec les acteurs, on peut toujours aller plus loin dans le détail, à la longue on pourrait par exemple établir des typologies de profils-types d'agriculteurs, de riverains, voire de maires. Néanmoins cela demande une charge supplémentaire conséquente en termes d'investigations sur le terrain et de temps de travail.

Des formes et des fonctions encore à corrélérer

La présente étude ayant été réalisée dans un contexte de contraintes de calendrier, elle n'a pas pu associer solidement formes et fonctions au niveau des interfaces. Un approfondissement est nécessaire pour mettre plus en évidence les différences d'usages et de fonctionnement selon les types d'interface.

Malgré le nombre important d'entretiens réalisés les conclusions sur certains sujets, comme le traitement opérationnel de l'interface, sont parfois fragilisées par le manque de nuances. C'est pour cela qu'une poursuite du travail affinerait les questions relatives aux enjeux du quotidien de l'interface pour les

agriculteurs et les riverains, ainsi que la vision des décideurs de cette lisière urbaine et des espaces agricoles environnants.

Un espace de transition construit, à concevoir, qui donne à penser

Un des buts de l'étude est aussi de montrer l'intérêt qu'il y a à mieux connecter espaces agricoles et espaces urbains. Une intégration de l'espace agricole, de son fonctionnement et de ses usages est nécessaire dans les politiques urbaines, de même que l'agriculteur s'adapte à la présence urbaine. L'évolution des politiques d'aménagement a prouvé l'utilité de l'approche intégrée et de la transversalité. Dans l'optique d'un développement harmonieux et soutenable du territoire il est maintenant nécessaire d'intégrer dans les politiques d'aménagement l'agriculture (en prenant en compte les espaces agricoles, l'activité professionnelle, les usages dans l'espace) et les espaces de contact avec l'urbain, les interfaces. Il y a un sens à cela, chacun de ces deux « mondes » ne peut vivre cloisonné, ils sont interdépendants et ont des choses à s'apporter l'un l'autre et l'interface est l'espace où peut se symboliser les relations agri-urbaines.

On peut considérer deux familles d'interface quant à leur conception : les interfaces spontanées et les interfaces conçues, issues d'une réflexion et mieux intégrées. Cette différence va influencer la nature des rapports entre agriculteur et urbains. Les interfaces spontanées, provenant de l'initiative individuelle de construction, sont presque toujours en contact direct avec l'espace agricole, sans la médiation d'un chemin ou d'une route par exemple. A l'échelle micro-locale les relations agri-urbaines vont donc se réduire à des rapports de voisinage, plus ou moins développés. Sur ces interfaces organiques, ces rapports sont aussi conditionnés par la morphologie parcellaire qui contraint l'activité agricole et par l'histoire de la cession du lot construit qui atteste

d'une relation entre l'agriculteur et le riverain.

À l'inverse, les interfaces « pensées » attestent d'une prise de conscience que l'interface affecte un public plus large que les seuls voisins et fait l'objet d'usages. Ces usages sont soit préexistants, avec un chemin rural originel devenant objet d'interface, soit prévus avec le cas classique de la zone-tampon aménagée. Il y a désormais une valorisation au moins paysagère de l'espace agricole. Dans les nouveaux projets d'urbanisation programmée, une cohérence est recherchée à minima au niveau de l'interface, dans le choix des essences végétales et dans les connections aux réseaux de liaisons douces. L'interface commence à se penser mais du côté de l'urbain. Du côté de l'espace agricole cela dépend de la volonté de l'agriculteur, ceci se traduisant alors par exemple parfois par des bandes enherbées à proximité des habitations, par l'entretien ou la création de chemins, pouvant être cédés aux communes.

Une diversité de traitement à rechercher

Les zones-tampons aménagées se multiplient dans les projets d'aménagement. Ces espaces publics ont la capacité d'offrir une réelle transition entre formes agricoles et urbaines, que ce soit du point de vue paysager, des usages récréatifs et productifs en lien avec les deux espaces, du ressenti des acteurs, des manifestations qui peuvent s'y dérouler ou de la sécurité offerte par la mise à distance. Cependant on peut se demander si la zone-tampon aménagée est la seule solution pour régir l'aménagement des interfaces agri-urbaines? Faut-il une systématisation du traitement de l'interface avec des zones-tampons aménagées, des jardins collectifs en lisière? En effet, ces espaces sont d'une part relativement chers pour la collectivité - car s'ils sont achetés avec les autres terrains de l'opération ils ne sont pas vendus et restent

une charge pour la collectivité - d'autant plus que d'autre part il n'y a pas garantie du retour sur investissement, il faut animer et entretenir la zone-tampon pour qu'elle soit vivante et remplisse ses objectifs. De plus il ne peut pas y avoir de réponse unique aux enjeux de l'interface, la diversité de traitements et de situations d'interface est une chance pour les relations agri-urbaines. Systématiser les zones-tampons aménagées aboutirait à une ceinture d'espaces verts plus ou moins épaisse mettant seulement à distance l'agriculture. C'est la diversité et la rareté qui crée l'intérêt.

Des relations agri-urbaines qui suivent les évolutions sociétales

Face aux évolutions urbanistiques et à l'extension urbaine, nombre d'agriculteurs doivent s'adapter : revoir leurs cultures, leurs déplacements, travailler plus en équipe. Ils s'adaptent rapidement, en témoigne le rapide essor de la vente directe et le succès pour les agriculteurs qui s'y investissent. Avec l'homogénéisation des modes de vie et des représentations du travail, ils ont tendance à faire évoluer l'organisation de leur activité, plus que dans les aires rurales, avec la recherche d'une réduction du temps de travail, de congés, plus globalement d'un métier moins prenant.

Avec l'urbanisation de la société périurbaine, des modes de vie et des mentalités, le rapport du citoyen à l'agriculteur évolue aussi. Ces relations s'institutionnalisent de plus en plus, à travers, pour les conflits, la médiation par la mairie et les associations de protection de l'environnement, à travers les ventes directes et autres circuits courts. Dans une société fondée sur l'économie de marché, le sentiment est resté que ces relations agri-urbaines sont de plus en plus basées sur le rapport mercantile de l'achat à la ferme ; occultant encore peut-être le rôle de l'agriculteur sur le territoire et le rapport de voisinage. Gageons que cette relation,

dont la vision est volontairement englobante et réductrice, est un prémisses au tissage de relations plus poussées entre agriculteurs et urbains. Le produit agricole est un premier élément partagé par les deux acteurs sur lequel chacun peut exprimer un point de vue et des attentes, avant d'élargir le champ des sujets d'échanges dans un second temps.

Des interfaces, à l'échelle locale et du grand territoire

Rappelons enfin que la typologie des interfaces s'observe à différentes échelles : les axes isolants et l'agriculture d'isolement paysager vont s'observer à l'échelle supra-communale tandis que les zones-tampons et les opérations programmées vont intéresser l'échelle locale. De même l'analyse des relations agri-urbaines est aussi fonction de ces deux échelles. L'échelle locale voire micro locale, celle du voisinage, de la parcelle, de l'exploitation, est l'échelle du vécu des interfaces, du quotidien. L'échelle du grand territoire, de l'agglomération, est celle de l'analyse des tendances lourdes, des stratégies d'aménagement. On a une dimension plus sociale d'un côté et plus politique de l'autre. Si les interfaces se pensent à différentes échelles, les actions portant sur ces espaces se le doivent aussi. Les pistes de réflexion auxquelles a abouti l'étude ont donc été pensées à différentes échelles.

PERSPECTIVES

Pour aller plus loin ...

Du point de vue qualitatif l'étude peut vraiment être enrichie par des balades communales rassemblant anciens et nouveaux habitants, agriculteurs, élu. Le trajet viserait à parcourir différents types d'interfaces, exploitations et formes urbaines. De telles méthodes de travail participent à exposer les enjeux des interfaces agri-urbaines et à confronter les points de vue des acteurs pour lancer un débat pouvant être très instructif et constructif.

L'analyse des interfaces devrait également être complétée d'une analyse statistique pour aller plus loin. Ne serait-ce qu'à minima connaître la longueur linéaire des interfaces par commune ou à l'échelle de l'agglomération permettrait de se rendre compte de l'ampleur de l'enjeu et des possibilités. A titre de comparaison, sur l'agglomération parisienne la longueur des lisières urbaines a été évaluée à 13 500 km par l'IAU-IDF ! On pourrait également observer la fréquence de tel ou tel type d'interface, de tel type d'habitat ou de culture croisé à tel type d'interface, etc. Il est utile dans tous les cas d'intégrer des données touchant aux interfaces sous un SIG. Cet outil pourrait calculer, par exemple, la longueur de trajets d'agriculteurs en tenant compte de secteurs infranchissables, axes isolants et centre-bourgs.

Dans les faits les pavillons sont la forme urbaine la plus souvent en situation d'interface. Une idée serait d'approfondir cet état de fait en cherchant à voir si les relations agri-urbaines sont différenciées selon le type d'habitat au voisinage, pavillonnaire ou collectif, et quelles seraient ces différences.

PISTES DE REFLEXION

Les clés d'une interface intégrée

Il est nécessaire de jouer sur plusieurs leviers pour créer une interface intégrée, qui prenne en compte les ménages et associe les usages urbains et agricoles. Ces enjeux sont les suivants :

- **la représentativité de l'ensemble des acteurs pour une gouvernance partagée.** Les nouvelles formes de concertation et de participation, promues ces dernières années, prennent tout leurs sens sur un territoire présentant une interface. L'intégration de l'ensemble des usagers et des acteurs dans les processus de réflexion et de conception de l'interface est essentielle pour garantir une bonne appropriation du projet et des « règles », gage d'un espace mieux partagé.

- **l'aménagement de la cohabitation agri-urbaine.** Ce partage de l'espace peut être facilité en aménageant l'interface afin de coordonner l'ensemble des usages. L'implantation de mobilier urbain, la mise en place de cheminement ou de signalétique, les clôtures de parcelles, sont autant d'outils mis à la disposition de chacun pour évoluer sur le site en respectant les activités des autres. Les opérations de communication sont également un excellent moyen d'attirer l'attention des usagers sur le fonctionnement et la gestion de ces sites atypiques.

- **la formation et l'échange de savoirs-faires.** La gestion de ces sites peut se révéler être une question épineuse. Quelle est la forme la plus adaptée ? Quels sont les partenaires potentiels sur de tels projets ? Dans ce domaine, les agriculteurs possèdent un savoir-faire souvent peu mis à profit par les collectivités. La mise en relation de ces acteurs permet d'échanger sur les modes de gestion

appropriés aux sites, cette gestion pouvant même être déléguée aux agriculteurs sous formes de contrats ou de baux.

Des solutions à plusieurs échelles

L'aménagement intégré des interfaces agri-urbaines et l'amélioration des relations agri-urbaines doit intervenir à différents niveaux :

- A l'échelle du site, de l'exploitation (permis de construire):
 - Valoriser les démarches d'adaptation
 - Penser des formes architecturales urbaines tournées vers l'espace agricole
 - Inciter les agriculteurs à participer à la vie locale
- A l'échelle communale (PLU) :
 - Proposer un aménagement intégré de l'interface, penser cet espace dans les documents d'urbanisme, faire mûrir un projet
 - Mettre en place des groupes de discussion intégrant des agriculteurs pour prendre en compte l'interface vécue
- A l'échelle du grand territoire (SCoT) :
 - Intégrer les agriculteurs dans l'élaboration des projets de territoire
 - Prendre en compte les espaces agricoles sous l'angle de l'activité économique, de la diversité des cultures
 - Protéger des espaces agricoles stratégiques
 - Relayer les bonnes pratiques, jusqu'à l'exploitation

Intégrer les agriculteurs au projet de territoire

On pourrait créer un groupe de travail agriculture, à l'échelle du grand territoire. Ce groupe, représentatif de la diversité de l'agriculture, serait l'interlocuteur privilégié à consulter sur les questions d'agriculture. Il pourrait avoir pour rôle également de

proposer des traductions opérationnelles des orientations du SCoT, ainsi que se charger du suivi et de l'évaluation de ces dispositions. Les avis de ce groupe pourraient dépasser le strict cadre agricole, les politiques sectorielles devant être évitées au profit de la transversalité. Les agriculteurs ont en effet, de par leur activité et leur vie quotidienne sur le terrain, une certaine vision du territoire, qu'il serait inopportun d'occulter. Prêter une oreille leurs points de vue, lorsqu'ils dépassent les considérations corporatistes, est un atout pour le territoire. On peut voir ici en exemple le type de résultats auxquels peut aboutir un tel groupe de travail. En l'occurrence ce groupe de travail a été réuni à l'occasion du diagnostic agricole du SCoT de Redon et pays de Vilaine. (voir p. 38)

Les agriculteurs doivent être mobilisés aussi à l'échelle communale au sein de groupes de discussion, en relation direct avec les habitants, pour traiter des relations agri-urbaines du quotidien. Celui-ci se réunirait périodiquement, une fois par an ou tous les 6 mois par exemple.

Accompagner les circuits courts

A l'échelle du grand territoire on peut mieux accompagner la mise en place des circuits courts, communiquer sur les sujets, mettre en réseau les agriculteurs, rassembler ceux-ci au sein de locaux mis à disposition par la collectivité pour la vente ou le stockage. Attention seulement à ne pas surestimer les potentialités des circuits courts. Toute la production ne peut pas s'écouler par ce mode de vente, les filières agricoles et agro-alimentaires ont toute leur place et ne sont pas remises en cause. Les circuits courts ont pour avantage, outre de créer des produits à haute valeur ajoutée, de rapprocher producteur et consommateur, soit agriculteur et citoyen. Accompagner les circuits courts est un bon moyen d'améliorer les relations agri-urbaines. Les acteurs sont en contact

et peuvent avoir un dialogue qui, d'abord centré sur le produit, s'élargit au territoire.

Des enjeux environnementaux à prendre en compte

Il faut penser aussi à la gestion environnementale des interfaces, qui doit prendre en compte les effets externes des structures agricoles et urbaines. Par exemple prendre en compte les risques de rejets d'eau plus élevés avec l'imperméabilisation des sols, surtout au voisinage des zones d'activité, les pesticides et produits phytosanitaires nuisibles pour la santé des riverains, les odeurs, la détérioration des limites de parcelle, ... L'interface, en tant qu'espace charnière, est en effet soumise à la fois à l'influence du voisinage urbain et du voisinage agricole. Elle peut être considérée comme un espace de régulation et un espace à réguler.

Il est donc un espace sensible du point de vue environnemental. Certaines communes intègrent d'ailleurs les interfaces arborées dans la trame verte des documents d'urbanisme. Ceci n'est pas dénué d'intérêt, ces espaces sont en effet importants, ils permettent des interactions entre espaces agricoles et jardins résidentiels ou espaces verts pour la faune et la flore, confortant la biodiversité.

Penser aussi les interfaces des zones d'activités

Si les espaces résidentiels font l'objet de réflexions sur leurs abords, les zones d'activités sont moins souvent traitées. Se pose alors la question des isolats urbains – zone urbaine implantée dans une matrice agricole. Quels sont les modes de cohabitation sur une interface entre les activités urbaines et agricoles ?

Au-delà de l'aspect paysager, il faut déterminer si des interrelations existent entre les sites. Des intérêts communs peuvent être trouvés,

à l'image de la ZA Village la forme de Betton, où du pâturage et de la fauche de foin sont réalisés sur les parcelles enherbées. Cela reste un fait minoritaire, les activités commerciales et industrielles ne sont pas toujours adaptées à la présence de troupeaux. Les opérations de densification de ces zones pourraient augmenter les facteurs d'échanges et induire un nouveau rapport entre ces zones aux activités a priori opposées.

Communiquer pour expliquer

La communication est primordiale. Il faut mieux faire comprendre auprès des habitants et des élus les exigences de l'activité agricole, expliquer les logiques de fonctionnement de l'agriculture en général et des exploitations en particulier : les exigences des saisons et des métiers du vivant, les besoins et équilibres fonciers, économiques et humains, les déplacements agricoles.

Un des objectifs de la communication de la collectivité est de montrer l'atout pour le territoire d'avoir une agriculture dynamique et ancrée, qui porte l'identité du territoire et de la ville-archipel.

Il est important également de mettre en avant les services rendus par le monde agricole au territoire : par exemple l'entretien du paysage, la gestion des boues et des déchets verts. Les supports possibles de cette communication sont pluriels : flyers, plaquette, films, organisation d'événements, expositions, rencontres, site et forum internet, ...

La communication peut aussi se faire sur le terrain, sur des supports permanents. On pourrait imaginer des panneaux pédagogiques sur l'agriculture aux abords des chemins parcourant

l'interface. Ces panneaux auraient un objectif pédagogique et expliqueraient par exemple l'histoire agricole de la commune, la rotation des cultures, les espèces végétales, ... Ces panneaux véhiculeraient un message de protection de l'espace agricole visant à faire comprendre que le champ est un espace productif qu'il faut respecter. Attention à ne pas aller dans la surenchère et à placarder l'espace agricole. C'est là un choix des acteurs. Pour exemple, à Betton, la municipalité préfère ne rien afficher sur le terrain pour offrir l'opportunité aux promeneurs de découvrir par eux même de le site, se poser des questions. La communication est faite en mairie ou lors d'évènement ponctuels. Comme lors du changement de pâture du troupeau qui fait l'objet d'un petit rassemblement pour les observer passer sur la voie verte.

Enjeux / Pistes de réflexion et d'action (☞)



■ Enjeu 11.1 : Faciliter les relations de voisinage et le respect mutuel sur les espaces ruraux

L'agriculture est une activité économique qui doit pouvoir s'exercer dans des conditions de travail acceptables pour les agriculteurs :

- *Ces conditions de travail impliquent de pouvoir se déplacer sur les routes et à travers les villages, élever des animaux et cultiver en fonction des cycles biologiques.*
- *Les agriculteurs font des efforts pour adapter leurs pratiques au voisinage dans un cadre compatible avec les exigences de l'activité agricole.*

Bien cohabiter suppose une connaissance mutuelle, l'acceptation et le respect des droits, des devoirs et des bonnes pratiques par chacun.

☞ **Proposer une réflexion à l'échelle du Pays sur le « bien vivre ensemble » en Pays de Redon et Vilaine.**

- *S'inspirer de l'expérience conduite sur la région de Questembert (56) : guide du bien vivre ensemble « si l'espace rural m'était conté ».*
- *Informé tout nouvel arrivant du contexte de vie en espace agricole et rural :*
 - *Expliquer les logiques de fonctionnement de l'agriculture lors de l'accueil des nouveaux habitants,*
 - *avertissement à ajouter sur le permis de construire,*
 - *article dans le bulletin municipal indiquant les périodes de travaux agricoles par exemple (épandage, réglementation).*
- *Rechercher la médiation dans les cas conflictuels (municipalité et groupe agricole local).*

☞ **Rechercher des aménagements spécifiques pour prévenir les incidents et mieux gérer les circulations. Maîtriser les flux et les activités de loisir :**

- *Eviter le passage de chemins de randonnée trop près des sièges agricoles, ou au préalable se concerter avec l'exploitant sur un itinéraire compatible.*
- *Prévoir des aménagements spécifiques : passages d'hommes, barrières canadiennes, chemins d'exploitation sans issue, signalisations,...*
- *Proposer auprès des panneaux de randonnée un message indiquant : « vous entrez dans un espace agricole, respectez les cultures, les animaux et le travail des agriculteurs ».*

Outils	Intervenants potentiels
<i>Information et concertation</i>	<i>Pays de Redon et Vilaine, intercommunalités, communes, chambres d'agriculture, conseils généraux</i>
<i>Outils de communication - dialogue</i>	<i>Agriculteurs, chambres d'Agriculture, Pays de Redon et Vilaine, communes, offices de tourisme</i>
<i>Aménagements spécifiques</i>	<i>Pays de Redon et Vilaine, communes</i>

Conclusion

La typologie établie par l'étude est un outil d'analyse des espaces charnières entre formes agricoles et formes urbaines. Elle permet de penser cet espace qui est actuellement un impensé de l'aménagement. La notion d'interface est aujourd'hui absente des documents d'urbanisme. Néanmoins rappelons que la typologie est une modélisation de la réalité, qu'elle induit donc certaines simplifications. Qui plus est le terrain d'étude s'est circonscrit au territoire de Rennes Métropole, la typologie correspond donc à une réalité physique et humaine. La méthodologie de l'étude est cependant adaptable à d'autres territoires et c'est sa vocation. Cette classification permet également une représentation visuelle et cartographique de ces espaces. On ne saurait étudier les interfaces uniquement du point de vue morphologique. Pour être exhaustif il est primordial de comprendre également les fonctionnements de ces espaces.

L'interface, lisière urbaine ou agricole selon le point de vue, est en effet prise dans le jeu des relations agri-urbaines. L'interface apparaît comme la matérialisation de ces relations, le fruit de visions politiques des décideurs, d'usages quotidiens des habitants et de pratiques professionnelles des agriculteurs. Chaque acteur a ses attentes vis-à-vis des interfaces, en fonction de sa perception de l'espace. Ces espaces qui peuvent sembler « vides » se révèlent supports de nombreux usages et d'enjeux. En effet, au-delà de la recherche de la relation de bon voisinage l'interface porte des enjeux environnementaux, de paysage, de loisirs, de circulation et de sécurité.

Ces enjeux se retrouvent à plusieurs échelles, de l'échelle locale à l'échelle du grand territoire. Ainsi les échelles d'action doivent donc être différentes : site et exploitation, commune, aire

urbaine. Les actions menées sur le grand territoire vont toucher indirectement le quotidien des interfaces. Elles se traduisent par des orientations politiques, des recommandations dans le SCoT, des plans d'action en partenariat avec d'autres échelons. Elles vont donc davantage impacter les relations agri-urbaines que l'interface en elle-même. Les actions de l'échelle communale se doivent de reprendre ces orientations stratégiques et ont un aspect plus opérationnel.

Il ressort de l'ensemble de l'étude 3 grands axes de travail pour les collectivités afin d'améliorer le vécu des interfaces et les relations agri-urbaines :

Concevoir un aménagement intégré de l'interface, qui se doit d'être différencié dans ses formes, diversifié dans ses usages
Intégrer les agriculteurs à la concertation et au cycle décisionnel
Communiquer et valoriser les savoirs-faires pour resserrer les liens entre agriculture et société urbaine



L'interface, pensez-y !